

34376

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

ANNÉE 1897



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
F. CHASTANIER, SUCCESEUR
12 — RUE PRADIER — 12

—
1897

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
<i>M. de Clareuil</i> admis à la séance.....	5
Décès de <i>M. le docteur Albert Puech</i> , <i>membre honoraire</i>	5-10
<i>M. Simon</i> , <i>membre résidant</i> , nommé <i>Conservateur de la Bibliothèque mu-</i> <i>nicipale</i>	6
<i>M. Gustave Fabre</i> élu <i>président</i> pour 1897.....	6
<i>M. de Balincourt</i> élu <i>vice-président</i> pour la même année.....	6
<i>Commission du concours de 1896</i> : <i>MM. Doze, Clavel et Daudet</i> adjoints au bureau.....	7
Décès de <i>M. Bigot</i> , <i>membre résidant</i> . — Propositions diverses à ce propos... 8-25-28	
Hommage à <i>Auguste Pelet</i>	10
Propositions relatives à des remises d'ouvrages par l'Académie à la Bi- bliothèque municipale.....	11
<i>M. l'abbé Louis Bascoul</i> et <i>M. Adolphe</i> <i>Roux</i> élus <i>correspondants</i>	12
<i>Mgr Béguinot</i> élu <i>membre honoraire</i> ..	12
<i>M. le général Bertrand</i> adjoint à la <i>Commission de comptabilité</i>	13
<i>M. de Marsy</i> admis à la séance. — <i>Congrès archéologique</i> 19-22-23-36-53	
Distribution du BULLETIN DES SÉANCES DE 1896.....	20
Vacance du siège de <i>M. Bigot</i> , décédé..	20-26

	Pages
<i>M. Clauzel</i> : Rapport de la Commission de comptabilité.....	20
<i>M. Clauzel</i> : Rapport de la Commission de publication.....	22
L'Escolo Audenco sollicite une subvention pour des fouilles au Cloître contigu à l'église de Saint-Nazaire. — Rejet.....	29
Séance publique annuelle de 1898. — Programme.....	29-36-40-45-49
Décès de <i>M. Jeanjean</i> , membre non résidant.....	33
Election de <i>M. Gérard Lavergne</i> , membre résidant.....	34-35
Election de <i>M. Odile Pannet</i> , correspondant.....	34-35
Demande de souscription par la SOCIÉTÉ DE SECOURS DES AMIS DES SCIENCES. — Refus.....	36
Demande de souscription pour l'érection d'un monument à FRANÇOIS CHABAS. — Refus.....	36
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. — Programme du Congrès de Nîmes, du 18 au 25 mai 1898.....	36
Déclaration de vacance du siège de <i>M. Jeanjean</i> , membre non résidant.	36
Concours de 1896. — Rapport de <i>M. G. Fabre</i> à l'Académie ; conclusions adoptées ; désignation de <i>M. Clauzel</i> pour faire le rapport à la séance publique.....	36-37-39
Concours de 1898. — POÉSIE FRANÇAISE.....	37-50
Liste de donateurs d'objets antiques...	41-50
<i>M. Arthur Maluski</i> est admis à la séance.....	44
Distribution des <i>Mémoires de 1896</i> ...	44
LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE invite aux Fêtes de son cinquantenaire.....	44
Décès de <i>M. le docteur Martin</i> , d'Aumessas, membre non résidant.....	45

	Pages
<i>M. Raymond Février</i> est élu <i>membre non résidant</i>	45-46
<i>M. Alphonse Artozoul</i> est élu <i>correspondant</i>	45-46
Renvoi de la séance ordinaire du 22 au 29 mai	64
<i>M. Carrière</i> est nommé <i>Officier d'académie</i>	47
Décès de <i>Madame veuve Maumenet</i> . — Commission du legs <i>Edouard Maumenet</i>	47
<i>M. Clauzel</i> , <i>secrétaire perpétuel</i> , est désigné pour suivre les opérations de la <i>succession Maumenet</i> . — Rapports	47-54-57-60 70-71-72 74
SOCIÉTÉ AGRICOLE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES. (Programme du concours de 1897)	52
La SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE invite à la célébration de son <i>Centenaire</i>	52
Demande de souscription au <i>Monument en l'honneur de VICTOR HUGO</i> à Besançon. — Rejet	52
Hommage par <i>Madame veuve Bigot</i> de la photographie de <i>M. A. Bigot</i> , son défunt mari	53
Offre par <i>M. Griolet de Géer</i> de son portrait peint sur toile par un nimois, <i>M. W. Miaulet</i>	53
Dépêche des Congressistes par pigeon-voyageur	53
Médailles accordées à des membres de l'Académie à l'occasion du <i>Congrès archéologique</i>	53
<i>M. Clauzel</i> , <i>secrétaire perpétuel</i> , est nommé <i>Officier d'Académie</i>	53
Déclaration de vacance du siège de <i>M. le docteur Martin</i> , <i>membre non résidant</i>	54
<i>M. Mistral</i> obtient le <i>Prix Alfred Née</i> pour son poème <i>Le Rhône</i>	56-74
<i>M. de Balincourt</i> délégué à la Commission du <i>Legs Boucher de Perthes</i>	56

	Pages
<i>T. C. Frère Sallustien élu membre non résidant</i>	64-65
<i>MM. Griolet de Géer et de Sarran-d'Al-lard élus correspondants</i>	64
La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU DÉPARTE- MENT DE L'OISE invite aux fêtes de son <i>Cinquantenaire</i> ...	65
Vacances trimestrielles.....	66
Visite à M. Lardin de Musset, nouveau Préfet du Gard.....	68
ACADÉMIE DES LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE DE METZ. — Pro- gramme des concours pour 1897-1898.	68
Circulaire de M. le Ministre de l'Instruc- tion publique et des Beaux-Arts rela- tive au 36 ^e Congrès des Sociétés sa- vantes.....	68
Demande du COMITÉ D'INITIATIVE <i>pour l'érection d'une statue à Lamartine adolescent</i> (à Belley). — Rejet.....	69
La SOCIÉTÉ DES ETUDES HISTORIQUES, de Paris, demande l'échange des pu- blications. — Adopté.....	71
La SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE DE FRANCE demande l'échange des publications. — Adopté.....	73
Renvoi à huitaine de la séance de quin- zaine coïncidant avec le 1 ^{er} janvier 1898.....	73
<i>M. Frédéric Mistral, correspondant, est élu membre honoraire</i>	79
Décès de <i>M. Vérette</i> , président de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGI- QUE DE CHATEAU-THIERRY.....	80
La SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTO- RIQUE DE L'ORLÉANAIS invite aux fêtes de son <i>Cinquantenaire</i>	
Nouvelle circulaire ministérielle sur le 36 ^e Congrès des Sociétés savantes....	80
Démission de <i>M. Charles Gide, mem- bre non résidant</i>	83
Décès de <i>M. Alphonse Daudet, mem- bre honoraire</i>	83

	Pages
Commission de publication. — Sont adjoints au bureau : MM. <i>Bondurand, G. Fabre, Rocafort, abbé Delfour, et général Bertrand</i>	83

AGRICULTURE

M. O. PANNET : <i>Rapport au concours régional de Valence</i>	66
---------------------------------------------------------------------	----

ARCHÉOLOGIE

M. MARUÉJOL : <i>Ce qu'on peut voir dans une mosaïque</i>	13
M. L'ABBÉ FRANÇOIS DURAND : <i>Un quiproquo épigraphique dans Ménard</i>	23
M. BONDURAND : <i>L'Arc de triomphe d'Orange et son inscription</i>	34-38
M. BONDURAND : <i>L'Inscription du Temple de Vienne</i>	45

ÉDUCATION

M. ROCAFORT : <i>Le rôle du professeur universitaire dans l'éducation morale de la jeunesse</i>	70
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

HISTOIRE. — DROIT ET LÉGISLATION

M. LE GÉNÉRAL BERTRAND : <i>Le combat de Vissembourg</i>	7
M. SIMON : <i>Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de Nîmes</i>	29
M. LE GÉNÉRAL BERTRAND : <i>Les Turcos à Frœschwiller</i>	43
M. BRUNETON : <i>La Banque de France et le renouvellement de son privilège</i>	48

	Pages
M. O. PANNET : <i>Signification faite aux consuls de Quissac de deux arrêts du XVIII^e siècle relatifs à la tenue des chèvres en Languedoc</i>	55
M. G. BAYLE : <i>La maison de Pétrarque à Vauchuse</i>	64
M. ARTHUR DE CAZENOVE : <i>Jean Dumas, conseiller et chambellan du Roi</i>	69-75
M. BARDON : <i>Rapport sur SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS, monographie communale, de M. E.-J. ROUVERAND</i>	75
M. G. BAYLE : <i>Les Anglais à Vauchuse. — Philippe Stanhope</i>	75

LITTÉRATURE ET VOYAGES

M. G. FABRE : <i>Allocution aux obsèques de M. Bigot</i>	13
M. MAURIN : <i>Notes de voyage. — Moscou</i>	23
M. DE MARSY : <i>Nécrologie</i>	29
M. ALPHONSE ARTOZOUL : <i>Biographies uzétiennes. (Rapport de M. Maurin)</i>	34
M. ROCAFORT : <i>L'Académie de Nîmes au XVII^e siècle</i>	34
M. MAZEL : <i>L'esthétique des villes</i>	34
M. GROTZ : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie en 1896</i>	36-40-49
M. G. FABRE : <i>Religion et Poésie</i> ..	40-45-49
M. CLAUZEL : <i>Rapport sur le concours de 1896</i>	41-47-49
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Un La Fontaine languedocien</i>	41-50
M. ROCAFORT : <i>Le dernier roman de Pierre Loti : RAMUNTCHO</i>	43
M. G. FABRE : <i>Discours à l'ouverture du Congrès archéologique</i>	54
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Les femmes victimes dans l'histoire de la littérature</i> ..	57
M. MAZEL : <i>Un homme de bien. — Notes inédites sur M. Aug. Braquehay, de Montreuil-sur-Mer</i>	63

	Pages
M. DE SARRAN-D'ALLARD : <i>Calendal dans l'épopée et au théâtre</i>	78
M. L'ABBÉ BASCOUL : <i>L'esprit de Rivarol</i>	66
M. L'ABBÉ DELFOUR : <i>Ruskin et la religion de la Beauté</i>	84
M. ROCAFORT : <i>Individualisme. — Anglo-Saxons et Français</i>	84

POÉSIE

M. LOUIS BARD : <i>A moun ami Antoni Bigot</i>	17
M. A. CHANSROUX : <i>Allez ! (A Mgr Béguinot)</i>	23
M. A. DUCROS : <i>Les caresses d'antan. (Rapport de M. ROCAFORT)</i>	26
M. A. CHANSROUX : <i>Cri d'alarme</i>	27
M. BIGOT : I — <i>Lou rinar et li rasin..</i> II. — <i>Un capélan avié dos fyo</i>	38
III. — <i>Lou Caladoun de l'Our</i>	38-41-47-50
M. SIMON : <i>Communication d'une poésie inédite : UN SONGE</i>	42
M. RAYMOND FÉVRIER : <i>Les Chèvres. — Les Champignons. — A la cigale. — La jeune fermière</i>	45
M. BENOIT-GERMAIN : <i>Epître à l'occasion du décès de M. Bigot</i>	45
M. FERNAND DESFOURS-DORTE : <i>Si la Tour-Magne avait voulu</i>	48
M. A. CHANSROUX : <i>Les larmes, sonnet A LA MÉMOIRE D'ALPHONSE DAUDET</i> ..	83
M. A. CHANSROUX : <i>C'était écrit. — Rayon d'espoir. — Napoléon II. — L'Empereur</i>	84

SCIENCES

M. GÉRARD LAVERGNE : <i>L'expédition Andrée pour l'exploration aérostatique des régions polaires</i>	63
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

	Pages
M. GÉRARD LAVERGNE : <i>A la conquête de l'air par ballons dirigeables ou machines volantes</i>	70
M. LOMBARD-DUMAS : <i>Sources incrustantes en Algérie et miocènes aux environs de Sommières</i>	72



BULLETIN

DES

SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 2 janvier 1897.

Présents : MM. Grotz, *président* ; Verdier, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, Bardou, Ducros, Bruneton, Allard, Rocafort, Barral, Carrière, Delamare, Général Bertrand, *membres résidents* ; Henri Mazel, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Sur la présentation de *M. le docteur Mazel*, le bureau, conformément aux prescriptions de l'article 44 du règlement, admet à assister à la séance *M. de Clareuil*, professeur à la Faculté de droit de Montpellier.

Le procès verbal de la séance du 19 décembre 1896 est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications périodiques des Sociétés correspondantes.

M. le président annonce le décès de *M. le docteur Albert Puech*, qui s'est éteint, la veille, à Montpellier, où il s'était retiré. Comme *correspondant* depuis 1864, comme *membre résident* du 4 décembre 1869 au 30 décembre 1893, il prit une part des plus actives et des plus honorables aux travaux de la Compagnie. Il a

publié un grand nombre d'ouvrages intéressants et d'études précieuses pour l'histoire de notre pays. Son départ de Nîmes lui valut, le 30 décembre 1893, le titre de *membre honoraire*, que l'Académie fut heureuse de lui conférer. Ses obsèques et son inhumation ayant eu lieu à Montpellier, la Compagnie n'a pu lui rendre les derniers devoirs.

M. le secrétaire ajoute que, dès la nouvelle de cette mort, il s'est empressé d'adresser à la famille, au nom de l'Académie de Nîmes, un télégramme de condoléances.

M. le président félicite *M. Simon*, *membre résidant*, qui vient d'être nommé *Conservateur de la bibliothèque municipale*, en remplacement de *M. Fr. Paulhan*, *membre honoraire*, lequel quitte Nîmes pour fixer son domicile à Paris.

En conformité de l'article 29 du règlement, l'Académie procède à la désignation du *président* et du *vice-président*, pour succéder aux titulaires qui sortent de charge à l'expiration de l'année 1896.

Sont élus au scrutin :

En qualité de *président*, *M. Gustave Fabre*, par 18 voix sur 18 votants ;

En qualité de *vice-président*, *M. de Balincourt*, par 16 voix sur 17 votants, avec un bulletin blanc.

M. Maurin avait exprimé le désir, avant l'ouverture des scrutins, de céder son tour à *M. de Balincourt* pour la *vice-présidence*, par déférence pour son âge et pour sa personne, quoique son inscription, datant, du reste, du même jour, précédât celle de son confrère.

M. Grotz invite *M. de Balincourt*, en l'absence de *M. Gustave Fabre*, à le remplacer au fauteuil de la présidence ; mais, avant de se retirer, il remercie l'Académie de sa bienveillance, qui lui a rendu sa tâche facile.

M. de Balincourt remercie ses confrères de leur témoignage d'estime et spécialement *M. Maurin* de son désintéressement et de sa courtoisie. Sur sa proposition, l'Académie vote des

félicitations à M. Grotz pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve pendant le cours de sa présidence en 1896.

Sur la demande de M. le secrétaire, l'Académie désigne la commission du concours. Il indique, en effet, qu'un manuscrit a été déposé dans les formes réglementaires avant l'expiration du délai imparti, soit avant fin décembre dernier. Sont adjoints au bureau, en vue du sujet traité, *Natoire, peintre, sa vie et ses œuvres*, MM. Doze, Clavel et Daudet.

En l'absence de MM. Falgairolle et Maruejol, inscrits pour des lectures, l'Académie n'entend que celle de M. le général Bertrand, fort intéressante et très instructive, sur *Le combat de Vissembourg*.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée.

Séance du 16 janvier 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, Bardou, de Castelnau, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Rocafort, Maruéjol, Carrière, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 janvier est lu et adopté.

M. *le président* dit qu'il regrette son absence de la dernière réunion. Elle l'a empêché de remercier la Compagnie de son élection et de s'associer au vote de félicitations et de gratitude qu'elle a émis en faveur de M. Grotz, *président sortant*, pour le zèle et l'intelligence par lui déployés durant l'année précédente. Il se hâte de remplir ce double et agréable devoir.

M. *le président* ajoute que, le jeudi 7 janvier courant, est décédé M. Antoine-Hippolyte Bigot, entré dans la Compagnie, en 1861, au titre de *correspondant*, et devenu *membre résidant*, le 13 février 1864. L'affluence des amis et notamment des confrères qui ont suivi son convoi funèbre atteste l'étendue de la perte que viennent de faire la ville et l'Académie de Nîmes et la sympathie qu'avait su mériter le défunt. Il serait bon que le procès-verbal contienne l'expression spéciale des regrets de la Compagnie.

Cette proposition est accueillie favorablement, ainsi que celle de M. *le secrétaire* demandant que, selon l'usage, l'Allocution prononcée aux obsèques par M. *le président*

Fabre soit insérée à la suite du procès-verbal de ce jour.

M. *le secrétaire* croit que le *Sonnet patois*, récité à la cérémonie et composé par le félibre M. *Louis Bard*, en l'honneur de *Bigot*, pourrait être imprimé dans le *Bulletin* de la présente séance. Cette motion est adoptée.

M. *le secrétaire* donne lecture d'une lettre de condoléance en patois adressée A L'ACADÉMIE DE NIME sur la *Mort dou félibre Bigot* par M. *Albert Roux, félibre*, de Sanilhac (Gard), le 11 janvier courant.

Enfin, M. *le secrétaire* fait connaître que, pour honorer la mémoire du confrère récemment décédé, des projets de monuments à lui élever se sont déjà fait jour. Il consulte la Compagnie sur ses intentions à cet égard.

M. *Maruéjol*, sans s'opposer, en principe, aux projets de statues, serait d'avis que l'ACADÉMIE DE NIMES fit pour *Bigot* une belle édition de ses œuvres patoises, comme les savants et les érudits modernes traitent les classiques de l'antiquité.

M. *Enjalbert* s'associe à cette proposition. Il voudrait qu'on joignit à cette publication celle des poésies françaises, qui ont été les premières productions du défunt, de façon à montrer la formation et le développement du poète, ses diverses manières, et à le faire ainsi connaître tout entier.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres et pour étudier les solutions que peuvent recevoir ou exiger les questions soulevées ou à naître à ce propos, une commission est adjointe au bureau. Elle comprend : MM. *Simon, Mazel, Enjalbert, Reinaud* et *Maruéjol*.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir dans la quinzaine écoulée.

M. PROSPER FALGAIROLLE, *membre non résidant*, a envoyé en hommage les *Lettres inédites de Rabaut Saint-Etienne, poète*, qu'il vient de publier.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre datée de Montpellier, le 8 janvier 1897, dans laquelle M. le docteur Puech, fils, professeur agrégé à la Faculté de médecine de cette ville, s'exprime ainsi :

« MONSIEUR,

» J'ai été profondément touché du témoignage de douloureuse sympathie qu'au nom de l'Académie de Nîmes vous nous avez donné à l'occasion de la mort de mon regretté père.

» Avec juste raison vous rappeliez combien grande avait été sa part aux travaux de votre Société. Bien qu'éloigné d'elle pendant ces dernières années, il se tenait toujours au courant de ce qui s'y faisait ; et les procès-verbaux de vos séances ont constitué l'objet de ses dernières lectures.

» Veuillez, Monsieur le Président, transmettre à vos collègues de l'Académie de Nîmes, avec mes hommages respectueux, tous mes remerciements pour leur souvenir à la mémoire de mon père et recevoir l'expression de ma bien vive gratitude.

» Dr P. PUECH,

*Professeur agrégé à la Faculté
de médecine.* »

M. le secrétaire communique enfin la lettre suivante de M. Bruguiier-Roure, membre non résidant, à M. Reinaud :

« MONSIEUR LE MAIRE ET HONORÉ
CONFRÈRE,

« Ma communication, en effet, s'adresse au collègue de l'Académie de Nîmes aussi bien qu'au chef de la municipalité.

» Au cours des études pour l'élaboration du guide des excursions du prochain congrès archéologique, du milieu des érudits de la première moitié de ce siècle qui ont conservé à la ville de Nîmes ou lui ont révélé tant de monuments et de souvenirs précieux de l'époque romaine une personnalité s'est dégagée

dont le nom n'est pas oublié assurément, mais à la mémoire duquel un hommage public pourrait être rendu pendant nos assises scientifiques. Je ne doute pas que les Congressistes et la Société française d'archéologie, en particulier, dont Pelet guida les séances générales de 1844, s'associent à mon désir de voir honorer cet émule de Séguier.

» Un buste ou une simple stèle érigé sur le coteau du jardin de la Fontaine, le jour de la clôture du Congrès pour lequel vous avez bien voulu me promettre votre bienveillance, Monsieur le Maire, nous serait un précieux souvenir.

» Je vous livre mon idée, tout simplement, sans l'avoir communiquée à personne. Vous en ferez l'usage que vous jugerez convenable.

» Agréez, Monsieur le Maire et honoré confrère, l'expression de mes sentiments très distingués.

» L. BRUGUIER-ROURE.

» Avignon, le 16 janvier 1897. »

M. *Maurin* fait remarquer que le buste d'Auguste Pelet, œuvre de notre concitoyen et ancien confrère, A. Bosc, existe dans l'un de nos musées (collection d'A. Pelet, salle des moulages). Il rappelle les circonstances qui en ont marqué l'inauguration solennelle. Cet hommage rendu à l'éminent archéologue du Gard paraissant digne d'honorer et de perpétuer sa mémoire, il ne serait donné aucune suite à la proposition de M. *Bruguiier-Roure*.

M. *Simon* demande à la Compagnie pour la Bibliothèque de la ville de Nîmes, dont il vient d'être nommé Conservateur, la remise des *Annales du Musée Guimet* et les ouvrages de vulgarisation publiés par cette institution.

M. *Maurin*, bibliothécaire-archiviste, croit que cette remise pourrait avoir lieu accompagnée d'un certain nombre d'autres collections fort encombrantes, notamment de celle de la *Geological Survey*.

Sur l'avis émis par M. le secrétaire perpé-

tuel, M. le président fait décider que cette question sera renvoyée à l'examen du bureau, pour être ultérieurement statué, s'il y a lieu.

L'ordre du jour appelle l'élection de *correspondants*. Il est procédé à un double scrutin dont le dépouillement donne les 20 suffrages des membres présents et votants à M. l'abbé Louis Bascoul, curé à Fons (Gard), et à M. Adolphe Roux, un *vieux nimois*, comme il se désigne lui-même, demeurant actuellement à Paris. Le premier est auteur de divers ouvrages publiés sous le titre général d'*Etude sur la décomposition de la France*. Le second vient de faire paraître trois volumes de poésies réunies sous le titre de : *Mon Journal*. Ils sont, l'un et l'autre proclamés *correspondants* de la Compagnie.

M. le président dit que, par une erreur à peu près commune, on croit que l'Evêque de Nîmes fait de droit partie de l'Académie. Les statuts et le règlement sont muets à ce sujet. Il ajoute que Monseigneur Béguinot a, depuis son intronisation, manifesté, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, trop de sympathie à notre Compagnie pour que, par un vote spécial, celle-ci ne répare pas cette omission, du moins envers un prélat aussi éminent et aussi bienveillant. L'article 9 du règlement autorise et facilite cet acte de gratitude en permettant sa nomination immédiate comme *membre honoraire*. La proposition de M. le président ayant rencontré une approbation unanime, Monseigneur Béguinot, évêque de Nîmes nouvellement installé, est nommé *membre honoraire* par acclamation.

Sur l'avis qu'il en a reçu de M. Bruquier-Roure, *membre non résidant*, M. le secrétaire annonce pour la prochaine séance la visite de M. de Marsy, président de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHEOLOGIE, qui viendrait s'occuper de l'organisation du futur Congrès archéologique prévu pour se tenir à Nîmes en mai 1897.

M. le secrétaire fait observer que, dans sa

séance du 19 décembre 1896, l'Académie avait désigné M. *de Balincourt* pour faire partie de la commission de comptabilité. A la suite de l'élection de ce confrère au siège de *vice-président* pour l'année 1897, laquelle a eu lieu dans la réunion du 2 janvier courant, il pense qu'il faudrait remplacer comme membre de cette commission M. *de Balincourt*, qui en sera réglementairement et de droit comme membre du bureau. En exécution de cette observation, M. *le général Bertrand* est désigné pour succéder à M. *de Balincourt*.

On passe aux lectures annoncées.

La parole est donnée à M. *Maruéjol*, qui, à propos d'une récente découverte archéologique nouvellement installée au Musée d'épigraphie, fait une fort instructive et très intéressante conférence sur *Ce qu'on peut voir dans une mosaïque*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

ALLOCUTION DE M. G. FABRE

AUX OBSÈQUES DE

M. Antoine-Hippolyte BIGOT

MESSIEURS,

Je ne m'attendais pas au douloureux honneur d'inaugurer par une allocution funèbre la mission que l'Académie de Nîmes m'a confiée, il y a huit jours à peine, de la présider cette année. La mort de notre ami, M. Bigot, a été pour beaucoup d'entre nous un véritable coup de foudre. Nous avons remarqué son absence, il est vrai, à quelques-unes de nos dernières réunions ; mais nous savions qu'à sa santé l'hiver imposait d'ordinaire

certaines précautions, et nous ne doutions pas que les beaux jours ne le ramenassent bientôt auprès de nous, comme les hirondelles. Hélas ! le printemps reviendra, mais celui qui pour nous l'embellissait ne sera plus des nôtres.

Je n'essayerai pas de vous dire, en ces quelques paroles écrites à la hâte, ce que fut pour l'Académie le confrère que nous pleurons ; sûrement il mérite mieux qu'une simple et courte notice, et j'ai la conviction qu'une étude de longue haleine retracera aux yeux du grand public une œuvre qui faisait de lui le barde populaire de la région nimoise. Je ne puis m'empêcher cependant aujourd'hui de constater la place sans égale qu'il s'était faite parmi nous.

Il y a plus de trente-six ans, le 5 janvier 1861, M. Bigot était nommé correspondant de notre Compagnie ; trois ans plus tard, le 13 février 1864, il remplaça M. l'abbé Privat comme membre résidant ; et il prit part, dès lors, à nos travaux d'une manière aussi assidue que brillante. Chose curieuse cependant, ses premières contributions furent des poésies françaises, et il n'est pas à coup sûr sans mérite, l'auteur des *Rêves du Foyer*. Mais tandis que sur ce terrain il pouvait trouver des émules, il aborda bientôt un autre genre où il demeura sans rival. Faire revivre, en le fixant, le dialecte de notre ville, revêtir d'une forme à lui

Cette ample comédie à cent actes divers,

où s'était complu La Fontaine, traduire vivement dans la langue du peuple, en des images pittoresques, en des expressions frappées au coin de la plus saine originalité, les sentiments, les aspirations, l'esprit même des ouvriers, des *rachalans*, des *bourgadieiro*, ce fut sa mission désormais. Bigot avait trouvé sa voie, et dans cette voie on peut dire qu'il rencontra le succès le plus vif, la popularité la plus incontestable. Une poésie de Bigot était

l'ornement obligé de toutes les réunions littéraires, et je me demande vraiment, avec une réelle et sérieuse inquiétude, ce que seront nos séances publiques, alors que nous ne l'aurons plus. Cette fable patoise toujours si délicate, si suggestive et si humoristique était la grande attraction de nos assemblées annuelles, et quand nous avions à nous dire qu'elles étaient parfois un peu trop longues, nous nous rassurions en pensant que *Sézéto* ou *Lou Lioun amoureux*, *Li dous Pioun* ou *Justiço de Singe* consoleraient nos auditeurs d'être restés jusqu'à la fin.

Ce qui donnait à ce succès son caractère véritable, c'est qu'il tenait pour une part sans doute, pour une grande part au talent même du poète, mais aussi dans une large mesure au souffle généreux qui animait ses productions. Prenez l'une après l'autre ces fables si exquises : vous les verrez toutes empreintes d'une haute moralité. L'auteur y chante sans relâche le travail et l'honneur et la vie de famille ; il y recommande, Messieurs, j'ai presque dit il y prêche l'amour de tout ce qui est juste et bon. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait cru devoir chercher parfois d'autres inspirations que la morale un peu utilitaire et terrestre de La Fontaine. Il me suffit de rappeler à votre souvenir *Lou siaoume dé ma paouro gran*, et l'imitation souvent très réussie des paraboles de Jésus, pour souligner chez notre ami cette tendance très marquée. Ces paraboles sont peut-être moins connues que telle autre partie de son œuvre si variée. Mais elles nous révèlent d'une façon touchante la pensée intime et profonde du poète que fut Bigot. Me permettez-vous de vous dire en cet endroit et à cette heure quelques strophes délicieuses de son *Enfan dégavayous* ?

Qué l'er és frés ! coumo faï bon,
O ma gran ! éncaro aï pas son ;
Véjo coumo la luno és claro...
Souto la tréyo dé l'oustaou,
Véne embé yiou t'asséta'n paou ;
Nous anarén coucha tout-aro...

Véne, ma gran : mé countaras
Uno istoïro, — la qué voudras, —
Un dé ti conte béou et tèndre,
Qué soun toujours li bén-vengu,
Qu'unò fès qu'on lis a'ntendu
On li voudrié toujours éntèndre.

— Et ma paouro gran m'éscounté ;
Sus noste taouyé s'assètè ;
Noun, jamaï rèn mé refusavo ;
Mé y'ajinouyère davan,
Et prénguè ma pichoto man
Din sa vièyo man qué tramblavo,

Et mé diguè :
« — Yun, yun, din l'éstranjé péyis, etc.

Et la suite déroule l'histoire de l'*Enfant prodigue*, ce résumé de l'Évangile. Puis arrive la conclusion :

— Ma gran sé paousé'n paou ; piei, mé diguè : Pi-
[cho,
Véjo, quan séras gran, oublidés pas acó :
Languitudo et malur s'estacoun sus la tèro
A l'ome yun de Dïou, à l'enfan yun dou péro...

Estre embé Dïou, voou dire estre brave pértou ;
Dé marcha counfien, san brouncea, jusqu'ou bou,
Din la drayo destrècho, espignouso, empeirado ,
Ounté lou Fil dé Dïou a marca si pénado !

— Lèou lou Bon-Dïou mé lévara d'ici.
Yiou voou paousa lou faï, tus lou carguès, pé-
[chaïre !
Sé din ta vido aviès envéjo dé maou faire,
Souvèn-té dé ta gran, et sounjo, moun ami,
Qué lou Bon-Dïou té vei et que déves mourì !

Ces derniers mots me serviront aisément de transition pour passer du poète à l'homme et vous dire, avant de finir, ce qui nous faisait aimer celui-ci autant que nous admirions celui-là. Une grande sagesse de conseil et de jugement, une conscience droite et ferme, un cœur ému par toutes les misères des pauvres, des petits et des déshérités, une nature cor-

diale, affectueuse, ouverte et que rien ne voilait, rien, si ce n'est la modestie (j'en veux pour preuves les deux titres de ses derniers recueils de poésies : *Fieuyo toumbado*, et *Flou d'armas*), c'était Bigot ; vous l'auriez reconnu rien qu'à ce tableau sympathique ; et en songeant avec émotion à ce que nous perdons aujourd'hui, nous sommes heureux de penser que tous ces dons de Dieu s'épanouissent maintenant dans cette région supérieure où montait souvent sa pensée. C'est la consolation de sa famille en deuil, ce sera la nôtre, Messieurs. Dans la tristesse on a, grâces à Dieu, ces deux trésors : le souvenir et l'espérance. Nous saurons en cette occurrence les conserver pieusement, puisque nous pouvons, à Bigot, vouer notre respect le mieux justifié et dire du La Fontaine nimois, peut-être avec plus de raison encore, ce que La Harpe a dit de l'autre : « Le plus aimable des écrivains fut » aussi le meilleur des hommes. »

A MOUN AMI ANTONI BIGOT

Ai vougu pèr qu'au pode, a tus ami, moun fraire,
Avans qu'anes dourmi dins la niue dòu toumbèu,
T'adreissa'n mot d'adièu, avans que l'enteraire
Sagelle (1) sus toun cros lou sourne curbecèu ! (2)

Vole en tu saluda l'home dré... Ti counfraire
Lausaran lou pouèto e soun pres-fa tant bèu...
Miès que iéu lou faran. — Mai, de toun cor
[amaire,
De longo amirarai lis envanc (3) subre-béu.

(1) Qu'il scelle.

(2) Couvercle.

(3) Les élans.

Se de cap-d'obro an fa la glori de ta vido ;
Se de Nime as flouri la courouno poulido,
Es en fasént vibra la lengo dis ancian...

Se l'as facho briha quand toun amo estrifado
Pér l'amaro doulour, gemissié, resignado :
Es toun plus grand ounour d'éstre resta cres-
[tian !...]

LOUIS BARD, félibre,
Mestre en gai-sabé.

A MOURN AMI AXTONI BIGOT

Séance du 30 janvier 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, Bardon, marquis de Valfons, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, général Bertrand, *membres résidants* ; Bruguier-Roure, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Conformément à l'art. 44 du règlement, sur la présentation de M. *Bruguier-Roure*, le bureau admet à la séance M. *de Marsy*, *président* de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.

Le procès-verbal de la séance du 16 janvier est lu et adopté.

M. *le secrétaire* donne connaissance des lettres de remerciements qu'il a reçues des élus de la précédente réunion.

Il communique la circulaire de l'ACADÉMIE DE STANISLAS, en date, à Nancy, du 20 novembre 1896, portant les programmes et conditions des PRIX DUPEUX à décerner en 1898 et en 1899, et du PRIX HERPIN à décerner en 1900.

Il fait le relevé des publications périodiques transmises dans la quinzaine écoulée par les Sociétés correspondantes.

Il dépose l'hommage suivant de M. GALIEN MINGAUD : *Rapport sur les travaux de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes pendant l'année 1896* par son *secrétaire général*.

M. *le secrétaire* donne lecture du passage contenu dans le POLYBIBLION (1^{re} livraison

de 1897, janvier) et annonçant en termes élogieux le volume des MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE NIMES DE 1895.

Distribution est faite aux membres présents du BULLETIN DES SÉANCES DE L'ANNÉE 1896.

Conformément aux prescriptions de l'art. 15 du règlement, M. *le président* consulte l'Académie sur la question du remplacement de M. *Bigot*. Le renvoi est prononcé.

M. *le secrétaire* a la parole comme rapporteur de la *Commission de comptabilité*, qui s'est réunie le vendredi 29 janvier, à 4 heures de l'après-midi. Étaient présents : MM. Gustave Fabre, *président*; de Balincourt, Clauzel, Bardon, Verdier et Maurin, *membres du bureau*; Clavel et général Bertrand, désignés comme adjoints au bureau. M. *Bruneton*, absent, s'était fait excuser.

Les comptes présentés par M. *le trésorier* se résument ainsi :

EXERCICE 1896

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE

Recettes	5.820 f. 50
Dépenses	3.014 05
Excédent actif	<u>2.806 f. 45</u>

Détail des Recettes

Report de 1895.....	2.627 70
35 membres résidants.....	1.050 »
24 membres non résidants.....	360 »
33 membres correspondants.....	330 »
Subvention départementale..	600 »
— municipale.....	500 »
2 diplômes.....	20 »
50 médailles argent.....	175 »
100 jetons cuivre.....	50 »
Remboursement de médailles par la ville de Nimes.....	70 60
Agios.....	37 20
	<u>5.820 50</u>

Détail des Dépenses

419 jetons de présence.....	209 50
Compte de Gervais.....	235 60
— de Fourgeaud.....	10 »
— de Giroud.....	33 »
Souscription monument Pasteur...	25 40
— monument Florian...	25 »
Compte de Chautard.....	100 »
— de Mora.....	323 40
— de Chastanier.....	161 60
— de Gervais..	21 10
Abonnement <i>Revue du Midi</i> 1895 et 1896.....	20 »
Compte Parguel.....	45 »
15 jetons d'argent distribués aux donateurs d'objets antiques.....	52 50
<i>Annales du Midi</i>	12 »
Compte de Bonnet.....	112 »
Location de chaises s. p.....	20 »
Appropriation de la salle, affiches.	11 50
Compte de Gervais s. p.....	24 25
Contributions Nimes.....	46 15
Compte de Chastanier.....	1.132 50
Contributions Jonquières.....	32 75
Payé facture de médailles.....	166 10
Compte de Margraff.....	100 »
Quittances non recouvrées, frais...	84 55
Menues dépenses.....	10 15
	<hr/>
	3.014 05

M. le rapporteur fait remarquer que la somme de 323 fr. 40 payée à Mora, mosaïste, forme le solde de la subvention ministérielle de 3.000 fr. confiée à l'Académie pour concourir à l'installation des musées d'épigraphie et de numismatique. Il déclare que les comptes et pièces vérifiés ont été reconnus exacts et réguliers. Il en demande l'approbation. A l'unanimité, moins la voix du trésorier qui s'abstient (art. 40 du règlement), est prononcé l'apurement des comptes ci-dessus résumés et transcrits. Des remerciements sont, en outre, adressés au trésorier pour son intègre et intelligente gestion.

Le budget des recettes et dépenses de l'année courante est établi sur les bases du précédent.

M. *le secrétaire* présente ensuite le rapport de la *Commission de publication*, qui s'est également réunie la veille, à 4 heures de relevée. Aux membres du bureau s'étaient joints MM. Bondurand, Daudet, Maruéjol, précédemment désignés pour cet objet. M. l'abbé Delfour était absent de Nîmes. La *Commission* propose de faire succéder, dans le volume des *Mémoires de 1896*, aux pièces déjà imprimées conformément à des décisions antérieures et qui comprennent :

1^o Les *Allocutions* adressées, dans la séance du 15 février 1896, par M. *Gustave Fabre* à M. *Gaston Boissier*, et par M. *Gaston Boissier* à l'Académie.

2^o Les pièces lues dans la séance publique du 4 juin dernier.

3^o *L'hôpital St-Jacques en 1484*, de M. L'ABBÉ GOIFFON.

4^o *L'histoire de Génolhac* (suite et fin), de M. L'ABBÉ C. NICOLAS.

(Ces travaux ont employé..... 12 feuilles).

La Taula del possessori de Nîmes (1479), de M. BONDURAND, environ..... 1 feuille.

La Chronologie des Seigneurs de Vezenobre, de 1240 à 1789, de M. BARDON.. 2 feuilles.

Introduction à une étude sur l'école avignonaise de peinture, de M. GUSTAVE BAYLE, 1 feuille.

Un La Fontaine languedocien, de M. L'ABBÉ DELFOUR..... 1 feuille 1/2.

L'Académie adopte les conclusions du rapporteur de la commission, sous réserve d'ajouter, après examen, s'il y a lieu, à la liste des travaux ci-dessus énumérés.

M. *le président* salue M. *de Marsy* au nom de l'Académie et de la ville de Nîmes. Il le remercie et se félicite que notre cité ait été choisie pour les assises du prochain Congrès archéologique.

M. *de Marsy* exprime sa reconnaissance à

M. *le président*. Il indique que, selon les prévisions, le Congrès se réunirait à Nîmes du 18 au 25 mai 1897 ; que le programme des travaux et des excursions sera bientôt arrêté définitivement et communiqué à la Compagnie.

Sur sa demande, il est procédé à la nomination d'un trésorier et de deux secrétaires généraux. M. *Bruneton* est désigné comme *trésorier* ; MM. *l'abbé François Durand* et *Carrière* le sont comme *secrétaires généraux*.

M. *le président* remercie M. *de Marsy* de ses communications si intéressantes. Il dit que tout le monde fera le possible pour tout arranger au mieux et se prêtera au succès souhaité de l'entreprise.

M. *de Marsy* exprime enfin sa reconnaissance à M. *le président* et à M. *Reinaud*, *membre de l'Académie* et *maire* de la ville de Nîmes, de la bonne volonté et du concours offerts par tous.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures annoncées.

M. *Maurin* donne connaissance de ses *Notes de voyage : MOSCOU*.

M. *l'abbé François Durand* lit son mémoire sur *Un quiproquo épigraphique dans Ménard*.

Enfin M. *Clauzel* communique le sonnet suivant envoyé par M. *A. Chansroux*, *correspondant* :

A Monseigneur BÉGUINOT, Évêque de Nîmes-

ALLEZ !...

Vidimus stellam in Oriente.

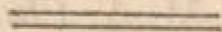
Sur ce siège, où plus d'un aux robustes épaules
Travailla pour le bien de notre Humanité,
Des Empereurs Romains de l'antique cité,
Tu t'es assis, ô fils des Gaules !

A la main le flambeau semant la Vérité ;
Sur tes lèvres de feu les divines paroles
Qui vers l'azur sans fin montent en auréoles,
Sois soldat de la Liberté !

De l'Arbre de la Croix descendue, elle pleure
Les larmes de son cœur ! — Et faut-il qu'elle
[meure
Aux regards de ses fils remplis de son amour ?

Non ! — Des Cieux courroucés redoutant l'ana-
[thème
Que les peuples, lavés par son divin baptême,
D'elle soient dignes à leur tour !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.



ALEXIS

Séance du 13 février 1897.

Présents : MM. le comte de Balincourt, *vice-président*, qui préside en l'absence de M. le *président* Gustave Fabre ; Verdier, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Bardon, marquis de Valfons, Benoît-Germain, Bruneton, Reinaud, Allard, Daudet, Rocafort, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 30 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues dans la quinzaine.

Il y ajoute les hommages suivants offerts par :

M. ALEXANDRE DUCROS, *membre résidant* : *Les caresses d'antan*, poésies. (Exemplaire portant cette mention : *Imprimé pour l'Académie de Nîmes.*)

M. PANNET : *Rapport présenté au Comice agricole de l'arrondissement du Vigan sur le concours régional agricole de Montpellier du 18 au 26 avril 1896.*

M. le *président* donne connaissance des conditions, qui ont été communiquées par la famille, d'un traité intervenu entre feu M. Bigot et M. Navatel pour la publication d'œuvres de notre regretté confrère. En présence de ce contrat qui lierait les héritiers jusqu'en 1899, l'Académie renonce pour le moment à son projet relatif à une édition des œuvres complètes du défunt.

A suite du renvoi prononcé dans la précédente séance, l'Académie déclare la vacance du siège de M. *Bigot*, ouvre le registre des présentations et décide que les inscriptions des candidatures pourront être faites de ce moment à la fin de la prochaine réunion fixée au samedi 27 courant.

Passant aux lectures proposées, l'Académie entend M. *Rocafort*, qui s'exprime ainsi :

« L'éditeur parisien Gautherin vient de commencer la publication des œuvres poétiques de notre compatriote et confrère, Alexandre Ducros, avec le volume *Les Caresses d'Antan*. Un mignon volume, papier de Hollande, caractères elzéviriens, illustré de dessins à la plume par A. Chercy et d'un portrait très ressemblant de l'auteur, gravé en taille douce par Léon Boisson. Alexandre Ducros, connu et admiré de tout le monde, n'a besoin d'être recommandé par personne. Mais les poètes étant les enfants gâtés des dieux, celui-ci a la chance de se présenter au public sous le patronage d'écrivains tels qu'Alexandre Dumas père, Lamartine, Jules Claretie, etc., dont les appréciations servent au volume de très flatteur frontispice. Alexandre Ducros m'excusera de ne rien trouver à dire après eux.

» Voici une des pièces du recueil, *Elise*, un chef-d'œuvre d'émotion naïve et tendre :

.....
.....
.....

» On y admire les brillantes qualités de notre poète, sa sensibilité lamartinienne, sa grâce spirituelle, sa langue saine et vivante, sa virtuosité consommée dans l'art de jouer avec la rime comme avec un volant.

» En voici une autre, *Le Ménestrel* :

.....
.....
.....

» C'est encore de l'amour, mais il n'y a que

de l'amour dans ce volume des *Caressees d'Antan*, gerbes des « désirs défunts », dont le parfum conservé embaume l'arrière-saison de notre poète, et qu'il dépose avec une piété reconnaissante sur la mémoire de chacune de ses anciennes et nombreuses divinités. Je leur souhaite l'immortalité, sans les prendre le moins du monde pour des immortelles. »

M. *Rocafort* donne ensuite connaissance d'une poésie adressée à la Compagnie par M. A. *Chansroux*, correspondant. Cette pièce, toute d'actualité, à propos de la question d'Orient, a pour titre : *Cri d'alarme*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 27 février 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, abbé Goiffon, Maurin, comte de Balincourt, Bardon, Benoît-Germain, Enjalbert, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 13 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques adressées par les sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

Il offre en hommage, de la part des auteurs, les ouvrages suivants :

1^o ABBÉ ALBERT DURAND : Fascicule IV. *La Communauté, des Etudes historiques sur St-Laurent-des-Arbres en Languedoc.*

2^o RABOUIN : *Notice sur Bonneval (Eure-et-Loir) depuis son origine jusqu'en 1789.*

3^o L. MERLET ET L. JARRY : *Cartulaire de l'abbaye de la Madeleine de Châteaudun.*

Comme suite à la communication faite à la séance dernière relativement aux conditions stipulées entre M. Navatel et M. Bigot pour la publication des poésies de ce regretté confrère, M. le *président* donne lecture de la lettre adressée, le 7 novembre 1896, par l'auteur à l'éditeur, laquelle est le traité lui-même intervenu entre parties. L'Académie confirme, en conséquence, la précédente décision à ce sujet.

Par lettre du 17 courant, l'*Escolo Audenco*, société félibréenne de Carcassouno, dont M. le

secrétaire donne connaissance, sollicite une subvention pour aider à la dépense nécessitée par les fouilles projetées par elle dans la cité de Carcassonne à l'effet de dégager le *Cloître contigu à l'Eglise St-Nazaire* dont des vestiges importants émergent du sol.

L'Académie regrette d'être obligée de donner une réponse négative, conformément à la tradition établie par la modicité de ses budgets.

M. le président consulte, sur la fixation de la séance publique annuelle, la Compagnie, qui décide qu'elle aura lieu avant le Congrès archéologique et la fixe au jeudi 13 mai, 8 heures et demie du soir. L'étude de *M. l'abbé Delfour* sur *M. Bigot* est indiquée dès à présent comme devant figurer au programme de cette réunion.

Sont adjoints au bureau pour s'occuper de l'organisation matérielle de cette séance : MM. *Reinaud, Allard, Daudet, Rocafort* et *Delamare*.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures annoncées.

M. Simon a le premier la parole. Il donne connaissance de *Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de Nîmes*.

M. Carrière, qui lui succède, fait, avec cartes et tableaux, une conférence sur *l'Origine de l'acide carbonique de la source de Vergèze*.

Enfin, *M. Maurin*, l'heure n'étant pas tardive, communique les notes nécrologiques suivantes fournies par *M. le comte de Marsy* sur certains membres affiliés de la Compagnie.

NÉCROLOGIE

En parcourant la liste des membres de l'Académie de Nîmes placée à la fin du tome XVIII (1895) que l'Académie a bien voulu me faire l'honneur de me remettre lors de mon voyage à Nîmes, je vois parmi les correspondants les noms de plusieurs personnes décédées déjà depuis quelques années et je me permets de vous les signaler, en vous adressant des indi-

cations qui pourront vous mettre à même de leur consacrer quelques lignes.

1840. — *Magen* (Adolphe), à Agen.

Né à Agen le 19 octobre 1818, mort en octobre 1893, dans la même ville. Pharmacien, secrétaire perpétuel depuis 1857 de la société littéraire de cette ville et de la direction de la *Revue de l'Agénois*. Il a été l'objet d'une notice écrite avec autant de cœur que de savoir par M. Philippe Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, insérée dans la *Revue de l'Agénois* et tirée à part in-quarto, Agen, 1894, 23 pages.

1840. — *Hardouin* (Henri), à Quimper.

NÉ A NIMES, le 31 août 1810, mort à Quimper, le 13 janvier 1892.

Si je n'ai pas connu M. Magen, M. Hardouin a été de toute date l'ami de mon père et le mien. Fils d'un professeur de rhétorique du collège de Nimes, il n'a habité cette ville que dans sa jeunesse et a dû quitter Nimes à l'âge de douze ans, à la mort de son père, devenu inspecteur de l'Université. Sa mère vint alors se fixer à Amiens où il termina ses études ; devenu docteur en droit, M. Hardouin fut d'abord avoué d'appel dans cette ville et acheta plus tard une charge d'avocat à la Cour de Cassation à Paris qu'il conserva jusqu'en 1863 où il entra dans la magistrature, comme juge à Mortagne ; il devint ensuite président à Béthune et conseiller à la Cour d'appel de Douai.

Admis à la retraite en 1882, après avoir été nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Hardouin retourna en Bretagne, son pays d'origine, et se fixa à Quimper où, pour satisfaire à un besoin de travail, il se fit inscrire au barreau, dont il fut constamment réélu bâtonnier.

M. Hardouin avait été en 1836 l'un des fondateurs de la *Société des antiquaires de Picardie* dont il resta membre jusqu'à sa mort.

Ses travaux historiques et juridiques sont

nombreux. La liste en serait longue à donner depuis son édition de *l'Histoire des comtes d'Amiens* de Du Cange publiée en 1840. On lui doit des publications importantes sur *La contrainte par corps*, et *Le régime des eaux*.

M. Aug. Janvier a consacré à M. Hardouin une notice dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, de 1892.

Comme M. Hardouin était *nimois*, je serais heureux, si vous le désiriez, de vous communiquer ce travail, qui se trouve sans doute (1) dans la Bibliothèque de l'Académie.

1845. — *Ricard* (Adolphe), secrétaire de la *Société archéologique de Montpellier*.

Décédé depuis 1892 ou 1893.

Voici ce que je disais de lui, dans le discours d'ouverture du Congrès archéologique d'Abbeville en 1893.

« M. Ricard, de Montpellier, était, avant tout, un collectionneur, et ses publications se bornent à quelques études archéologiques sur le Languedoc et à des dissertations numismatiques; mais il a tenu à ce que son souvenir fût conservé dans son pays, et, en outre de legs pécuniaires (30.000 francs, je crois), il a laissé ses collections à la *Société archéologique de Montpellier* (ainsi que sa bibliothèque) et plusieurs tableaux au musée Fabre. »

(M. Ricard devait avoir de 72 à 74 ans. Il serait facile de compléter ces renseignements à Montpellier.)

1861. — *Garnier* (J) Jacques-Jean-Baptiste-Adolphe), chevalier de la Légion d'honneur, secrétaire perpétuel et président de la *Société des Antiquaires de Picardie*, conservateur de la Bibliothèque de la ville d'Amiens, né à Amiens le 28 février 1808, mort dans la même ville le 3 avril 1888.

L'un des fondateurs de la *Société des anti-*

(1) Oui. L'Académie échange ses publications avec la *Société des Antiquaires de Picardie*.

quaires de Picardie, dont il fut pendant *cinquante ans* le secrétaire perpétuel, M. Garnier a publié de très nombreuses études historiques et archéologiques sur le département de la Somme, ainsi que des travaux sur la Botanique et les différentes branches de l'Histoire naturelle. Son œuvre principale est la publication, en 10 ou 12 volumes, du catalogue de la Bibliothèque de la ville d'Amiens.

1849. — *Kerkhove-Varent* (?) (député de Malines).

Je crois bien que M. de Kerkhove est mort également depuis quelques années ; cette nouvelle sera vérifiée à un de mes prochains voyages en Belgique et je pourrai adresser à l'Académie de Nîmes des renseignements biographiques sur celui que l'on a, dans ces derniers temps, appelé à tort le *député musulman* de Belgique.

M. de Kerkhove avait, après avoir appartenu au corps diplomatique belge à Constantinople, été nommé chargé d'affaires de Turquie en Espagne et plus tard en Belgique. Il appartint ensuite à la Chambre belge des représentants où il siégea dans les rangs du parti catholique.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Séance du 13 mars 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, Maurin, Bardon, Benoît-Germain, de Castelnau, Enjalbert, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, Delamare, général Bertrand, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qu'il a reçues dans la quinzaine écoulée.

Il mentionne les hommages suivants :

1° *Dégagement des arches de rive gauche du PONT SAINT-ESPRIT.*

2° GABRIEL DE MORTILLET :

(a) *Faux paléoethnologiques.*

(b) *Evolution quaternaire de la pierre.*

3° JULES GAL : *Le Castoréum du Gardon.*

M. le *président* annonce en termes émus la mort de M. Etienne-Adrien Jeanjean, *membre non résidant* de la Compagnie depuis le 21 mai 1864. M. Jeanjean est décédé, le 28 février 1897, à l'âge de soixante-seize ans, dans son domicile, à Saint-Hippolyte (Gard). Honoré de nombreuses distinctions, membre de plusieurs Sociétés savantes, notre confrère s'était acquis par ses travaux une grande notoriété et une autorité considérable notamment en agriculture, en géologie, dans les sciences naturelles, etc. Il joignait à ses connaissances solides et variées un dévouement absolu aux idées

charitables et aux institutions de bienfaisance. Sa perte est un deuil que l'*Académie de Nîmes* ressent profondément. Le procès-verbal de la séance de ce jour doit contenir l'expression des regrets vifs et sincères que cette mort inspire à M. le président et que partage la Compagnie.

M. le président excuse M. Bruneton, qu'un deuil récent empêche d'assister à la séance et, par suite, de prendre part aux élections qui vont avoir lieu et dans lesquelles est engagé un candidat qu'il a présenté et patronné.

Il est procédé aux élections portées à l'ordre du jour.

Le premier scrutin, ouvert pour la nomination d'un *membre résidant*, et auquel participent 20 votants, donne, au dépouillement, 19 voix à M. Gérard Lavergne et un bulletin blanc. En conséquence, M. Lavergne est proclamé *membre résidant* en remplacement de M. Bigot, décédé.

Le second scrutin, pour l'élection d'un *correspondant*, donne 21 voix sur 21 votants à M. Odile Pannet, docteur en droit, économiste et agronome, habitant Le Reynard par Quissac (Gard), qui, conséquemment, est proclamé *correspondant*.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend d'abord le rapport de M. Maurin sur les *Biographies uzétiennes* de M. Alphonse Artozoul, avoué-avocat à Uzès.

M. Bondurand communique la première partie de son travail sur *L'arc de triomphe d'Orange et son inscription*. Cette étude donne lieu à un échange d'observations entre MM. Maruéjol, Maurin et l'auteur.

M. Rocafort lit un mémoire intitulé : *L'Académie de Nîmes au XVII^e siècle*.

Enfin, M. le docteur Mazel communique son travail sur *L'esthétique des villes*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 27 mars 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Doze, abbé Ferry, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Grotz, Maurin, comte de Balincourt, Bardon, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, Rocafort, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Lavergne, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 13 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qu'il a reçues depuis la dernière réunion.

Il y joint les ouvrages suivants offerts en hommage à l'Académie :

EDOUARD PIETTE : *Fouilles faites à Brassempouy en 1895.*

EDOUARD PIETTE : *Etudes d'ethnographie préhistorique. — III. Les galets colorés du Mas-d'Azil.*

EUGÈNE DE MASQUARD : *Réponse d'un borgne cocasse à un aveugle classique.*

M. le *président* souhaite la bienvenue à M. Gérard Lavergne, nommé *membre résidant* dans la précédente séance en remplacement de M. Bigot, décédé. Le nouvel élu remercie M. le *président* et ses confrères en assurant l'Académie de son désir de prendre une part active aux travaux de la compagnie.

M. le *secrétaire* communique une lettre de remerciements (17 mars courant) de M. Pannet, élu *correspondant* dans la dernière réunion.

La SOCIÉTÉ DE SECOURS DES AMIS DES SCIENCES, établie à Paris, 79, boulevard Saint-Germain, sollicite, par une circulaire du 15 mars dernier, la souscription de l'Académie en faveur de son œuvre destinée à venir en aide aux savants malheureux.

Le Comité, formé, sur l'initiative de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE CHALON-SUR-SAONE, pour l'érection d'un monument à FRANÇOIS CHABAS, le grand égyptologue qu'elle a, pendant de nombreuses années, compté parmi ses membres, demande aussi, par une circulaire du 15 mars, à l'Académie de Nîmes de s'associer par une souscription à l'œuvre qui a pour but de perpétuer la mémoire du savant qui illustra la France à l'égal des Champollion et des Mariette.

Suivant une tradition imposée par la modestie du budget de la Compagnie, celle-ci regrette de ne pouvoir répondre que par l'abstention à ces deux demandes.

M. le secrétaire communique le programme définitif, transmis par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, du Congrès archéologique, qui sera tenu à Nîmes, du 18 au 25 mai prochain.

Pour obéir aux articles 15 et suivants du règlement, M. le président consulte l'Académie sur la déclaration de vacance du siège de *membre non résidant*, rendu libre par la mort de M. Adrien Jeanjean. Cette vacance est prononcée. Le registre des présentations, ouvert dès ce moment, sera clos à la fin de la séance prochaine, c'est-à-dire le samedi soir 10 avril.

Passant aux lectures annoncées par l'ordre du jour, l'Académie entend d'abord le *Compte rendu*, que M. le pasteur Grotz doit réglementairement faire, à la séance publique de 1897, des travaux de la Compagnie en 1896, année de sa présidence. Ce rapport est unanimement approuvé.

M. le président G. Fabre a la parole comme rapporteur de la *Commission du concours*.

Il dit qu'elle s'est réunie, le samedi 20 de ce mois, à 5 heures du soir. Étaient présents : MM. G. Fabre, comte de Balincourt, Clauzel, Verdier, Maurin, Doze, Clavel et Daudet. M. Bardon, secrétaire adjoint, retenu par un deuil de famille, s'était fait excuser par M. le secrétaire perpétuel en exprimant son opinion. M. le président, faisant le résumé de la délibération et relatant les conclusions de la commission, expose que le manuscrit unique régulièrement remis pour le concours a pour titre et pour sujet : *Natoire, sa vie, ses œuvres*, avec cette épigraphe : *Extrema gaudii luctus occupat*. Il a paru être une simple compilation, contenant des recherches de seconde main, sans appréciation, sans note personnelle, avec, en outre, un peu de désordre dans le plan et la composition. La commission propose de n'attribuer ni prix, ni accessit à l'auteur de ce travail, mais, en récompense du labeur qu'il a coûté, une *mention honorable* avec une somme de 150 francs. Cette décision serait portée par la presse à la connaissance du public, et le pli enfermant le nom de l'auteur ne serait ouvert que sur sa demande ou son autorisation. M. le secrétaire perpétuel serait chargé de faire le rapport à la prochaine séance publique.

Ces conclusions donnent lieu à un échange d'observations et d'explications entre divers membres, notamment MM. Ferry et Clavel. Elles réunissent l'assentiment unanime des membres présents, sauf un avis qui consisterait à porter à 200 fr. l'allocation accordée. Elles sont, en conséquence, adoptées, sous approbation définitive ou modification possible, à la prochaine réunion (art. 74 du règlement), la communication à la presse devant avoir lieu dans l'intervalle.

Au rapport du même commissaire, l'Académie fixe ainsi le concours pour 1898 : « Une » médaille d'or de la valeur de 300 fr. à décerner en 1899. — POÉSIE FRANÇAISE, avec » liberté pour le choix du sujet et la forme de

» l'œuvre dans un maximum de *trois cents*
» vers. — Remise des manuscrits avant l'ex-
» piration de l'année 1898. »

M. le président donne lecture de trois fables
patoises (inédites) du regretté M. Bigot. Elles
lui ont été confiées par la famille afin que
l'Académie puisse en choisir une qui serait dite
à la prochaine séance publique. Elles ont pour
titres :

- I. — LOU RINAR ET LI RASIN.
- II. — UN CAPÉLAN AVIÉ DOS FIYO.
- III. — LOU CALADOUN DE L'OUR.

L'Académie paraît, sauf décision ultérieure,
décidée provisoirement à désigner la troisième.

M. Bondurand communique ensuite la fin
de son mémoire sur *L'Arc de triomphe*
d'Orange. Une discussion s'engage, après qu'il
a terminé, entre M. Maruéjol et lui, sur la
lecture de cette inscription.

L'heure avancée ne permettant pas d'épuiser
l'ordre du jour, la continuation en est renvoyée
à la réunion suivante et la séance est levée.

Séance du 10 avril 1897.

Présents : M. le comte de Balincourt, *vice-président*, remplaçant M. le *président* G. Fabre, absent ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, abbé Goiffon, Grotz, Bardon, Benoît-Germain, abbé Julien, Reinaud, Rocafort, Delamare, général Bertrand, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques qui sont arrivées dans la quinzaine écoulée d'envoi des Sociétés correspondantes.

L'Académie reçoit en hommage les ouvrages suivants :

L. DE BERLUC-PÉRUSSIS : *Paroles prononcées aux obsèques de M. l'abbé J.-H. Albanès, le 5 mars 1897, à Auriol.*

L. DESTREMX DE SAINT-CHRISTOL :

1° *Le Château de la Reyns blanche.*

2° *Le Renouveau* (monologues en vers).

3° *La Rambaïado* (recueil de fables languedociennes ; 2° édition).

4° *Le Post-Scriptum*, suite de la *Rambaïado* et du *Renouveau*.

Comme suite à la délibération de la dernière séance et en conformité de l'article 74 du règlement, l'Académie maintient définitivement sa décision relative au résultat du concours.

M. le *secrétaire* annonce que la publication, qu'il avait été chargé de faire dans les jour-

naux et qui a eu lieu, a produit un effet utile ; car il a reçu sans retard la lettre ci-dessous :

« Nimes, 9 avril 1897.

» Monsieur le Secrétaire perpétuel,

» J'apprends par la voie de la presse que l'Académie de Nimes a accordé une mention honorable et 150 francs au mémoire, déposé à son concours, sur la vie d'un artiste, originaire du Gard, ayant pour épigraphe : « *Extrema gaudii luctus occupat* », mémoire dont je suis l'auteur.

» Je ne puis qu'exprimer mes sincères remerciements à l'Académie de Nimes, pour l'honneur qu'elle a bien voulu me décerner et pour la récompense qu'elle y ajoute.

» Il est bien entendu que j'autorise l'ouverture du pli cacheté, qui accompagne mon manuscrit, et renferme l'indication du nom de l'auteur.

» Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments de parfaite considération.

» Raymond POULLE-SYMIAN,
juge de paix. »

En conséquence, il est procédé à l'ouverture de l'enveloppe portant pour suscription la devise : *Extrema gaudii luctus occupat*. Elle contient la carte de M. RAYMOND POULLE-SYMIAN, *juge de paix à Nimes*, à qui donc est attribuée la mention honorable avec la somme de 150 francs.

L'Académie arrête de la manière suivante le programme de la prochaine séance publique, définitivement fixée au jeudi 13 mai, huit heures et demie du soir, et qui se tiendra dans la Galerie des Arts :

1° M. LE PASTEUR G. FABRE : *Religion et Poésie.*

2° M. LE PASTEUR GROTZ, président en 1896 : *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant la dite année.*

3° M. P. CLAUZEL : (a) *Rapport sur le concours de 1896* ; (b) *Annonce des concours pour 1897 et 1898.*

4° M. G. CARRIÈRE : *Distribution de médailles aux donateurs d'objets antiques au Musée.*

5° M. L'ABBÉ C. DELFOUR : *Un La Fontaine languedocien.*

6° *Lou Caladoun de l'Our*, fable patoise (œuvre posthume) de M. A. BIGOT.

M. le secrétaire dépose sur le bureau, de la part de M. Carrière, conservateur des Musées, qu'un deuil récent empêche d'assister à la réunion, la liste des donateurs d'objets antiques à qui, dans cette séance publique, seront distribuées, selon l'usage, des médailles de souvenir :

Médailles d'argent

MM. Bruguière, négociant, rue Grétry.
La commune de Nages.
Camille Vidal de Sugier, rue Littré.
Le colonel Herson, Marseille.
Jean Postle Heseltine, Londres.
Barnier, octroi.
Commin, entrepreneur.
Léon Gensanne, entrepreneur-maçon,
Nimes.
Masson, entrepreneur.
Antoine Seguin, maçon.

Médailles de bronze

MM. E. Ribière, propriétaire, Bouillargues.
Pierre Martin, Saint-Dionisy.

M. Simon obtient ensuite la parole pour la communication suivante :

« J'ai trouvé cette petite poésie patoise, écrite sur une feuille volante, dans une liasse de papiers du XVIII^e siècle, de notre Bibliothèque publique. Elle a, en effet, tout le caractère des pièces fugitives de cette époque, où le genre pastoral était si fort à la mode. Je ne

sais si elle est inédite. Mais, dans cette hypothèse, il m'a semblé qu'elle méritait de trouver un asile plus durable dans le *Bulletin de l'Académie*. Elle est bien composée, d'un style facile, et fera certainement toujours plaisir à lire.

UN SONGE

Escouto, bella Adélaïde ;
Aquesta gnieu iou t'ai sounga.
Te cresieï la rose poulido
Qui fai l'ournamen dou pra.
Eres la reini d'aou Bouscage.
Coumo l'aman d'aquelle flous
Vengue per te rendre oumage
L'amour m'avie fa parpaious (*bis*).

Te changeres en Bergerete ;
Venies per garda ton troupel.
Alor fuguere ta oulete,
Toun riban et pei toun agniel.
Prenguerian de forme nouvelle ;
L'amour quero derescoundou
Te fagué restre tourtourelle
Aourian nisa touté dous.

Que fugués cour ce que sounguave !
Lou sourel es tro leu vengu :
Ou moumen que yeu t'embrassave
Coume une ombre as dispereigu.
Ouriei sacrifia ma vida
Per joui d'un tant pouli jour
N'ai counserva d'Adelaïda
Que sa tendresse et soun amour.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures à l'ordre du jour.

M. Rocafort fait un compte rendu critique du *Dernier roman de Pierre Loti* : RAMUNTCHO.

M. le général Bertrand lit un travail sous ce titre : *Les Turcos à Fræschwiller*.

L'Académie, conformément à sa décision du 27 mars dernier, clot le registre des présentations ouvert pour une place de *membre non résidant* et fixe l'élection pour ce siège au samedi 24 avril courant, après avoir constaté que la seule inscription faite remonte au 27 mars ; ce qui laisse l'intervalle de temps imposé par l'article 22 du règlement.

L'heure avancée n'ayant pas permis d'épuiser l'ordre du jour, la suite en est renvoyée à une date ultérieure. La séance est levée.

Séance du 24 avril 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, comte de Balincourt, Bardon, Benoît-Germain, Enjalbert, Allard, Daudet, Barral, Maruéjol, général Bertrand, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. Arthur Maluski, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur du cours de Saint-Cyr au Lycée de Lyon, est admis, sur la présentation de M. le président, à assister à la séance (art. 44 du règlement).

Le procès-verbal de la séance du 10 avril est lu et adopté. A l'occasion du procès-verbal, le programme de la prochaine séance publique est maintenu tel qu'il avait été fixé dans la réunion précédente.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes, qu'il a reçues dans la quinzaine écoulée.

Il offre, en outre, de la part de l'auteur, les ouvrages suivants à titre d'hommage :

FERNAND DESFOURS-DORTE, *membre non résidant* :

1^o *Les Carillons*, poésies ;

2^o *Rose et gris*, poésies.

Distribution est faite aux membres présents des *Mémoires de 1896*, que l'imprimerie vient de livrer.

M. le *secrétaire* communique l'invitation, adressée d'Auxerre, le 5 avril 1897, par la SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES ET NATURELLES DE L'YONNE (fondée en 1847), d'assis-

ter aux *Fêtes de son cinquantenaire*, qui auront lieu, pendant quatre jours, du lundi 5 au jeudi 8 juillet prochain, et dont elle envoie le programme.

M. le président annonce le décès de M. *Bernardin-Antoine Martin*, docteur en médecine, à Aumessas (Gard), *membre non résidant de l'Académie de Nîmes*, membre de la Société botanique de France et de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, qui s'est éteint à 85 ans, après une vie toute consacrée au travail et au bien. Le procès-verbal mentionnera cette perte et les regrets qu'elle inspire à la Compagnie.

Il est procédé aux élections portées à l'ordre du jour.

M. le pasteur *Raymond Février*, correspondant à Saint-Hippolyte-du-Fort, est élu au scrutin, par les 17 voix des membres présents, *membre non résidant* en remplacement de M. *Jeanjean*, décédé.

M. *Alphonse Artozoul*, avoué à Uzès, est élu, à l'unanimité des membres présents et votants, *correspondant*.

On passe aux lectures annoncées.

M. le président *G. Fabre* donne connaissance du discours qu'il a préparé pour l'ouverture de la prochaine séance publique. Cette allocution, qui a pour titre : *Religion et poésie*, est entièrement agréée.

M. *Bondurand* communique son mémoire sur *L'inscription du Temple de Vienne*. Ce travail donne lieu à quelques observations de M. *Maruéjol*.

M. le secrétaire donne lecture de quatre pièces de poésie envoyées par M. le pasteur *Février*. Elles ont pour titres :

Les chèvres ; Les champignons ; A la cigale ; La jeune fermière.

Enfin, M. *Benoît-Germain* lit une *Epître en vers* qu'il vient de composer A l'occasion du décès de M. *Bigot*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 8 mai 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Doze, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Maurin, Bardon, Ducros, Benoît-Germain, de Castelnau, Bruaeton, Enjalbert, Reinaud, Daudet, Rocafort, Maruéjol, Carrière, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 24 avril est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques arrivées, d'envoi des Sociétés correspondantes, depuis la dernière réunion.

Il y ajoute les ouvrages suivants que leurs auteurs ont adressés en hommage :

GASTON FÉRAL : *Observations météorologiques sur les pluies générales et les tempêtes.*

ERNEST CHANTRE, sous-directeur du Musée de Lyon : *Les Kurdes. — Esquisse historique et ethnographique.*

HENRI MAZEL, correspondant : *Le Khalife de Carthage.*

M. le secrétaire donne lecture des lettres de remerciements de M. Raymond Février (27 avril 1897), élu *membre non résidant*, et de M. Alphonse Artozoul (même date), élu *correspondant*, dans la dernière séance.

En raison du Congrès archéologique dont la tenue dans notre ville doit avoir lieu du 18 au 25 mai courant et dont les séances et les excursions occuperont bon nombre des mem-

bres de la Compagnie, notamment le samedi 22 de ce mois, la séance ordinaire de l'Académie qui est réglementairement fixée au soir de ce jour est remise à huitaine.

M. le président félicite M. *Carrière*, membre résidant, que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient de nommer *officier d'Académie*, par un arrêté du 23 avril dernier, qui porte les mentions suivantes : « Carrière (Gabriel), président de la Société « d'étude des sciences naturelles de Nîmes, « correspondant du Ministère de l'Instruction « publique. »

M. le président annonce le décès de Madame veuve Maumenet, survenu à Nîmes le 5 mai courant. Il dit que plusieurs membres de la Compagnie et notamment du bureau se sont réunis pour lui rendre les derniers devoirs. Il ajoute que Madame Maumenet était usufruitière de la succession de M. *Edouard Maumenet* dont l'Académie est légataire universelle en une propriété. Cette mort va donc entraîner une liquidation qui pourra soulever des difficultés pour l'examen desquelles il y aurait lieu d'instituer une commission spéciale. Sont désignés pour en faire partie avec le bureau : MM. *Robert*, *Clavel*, *Bruneton*, *Reinaud*, *Daudet* et *Maruéjol*.

M. *Clauzel*, secrétaire perpétuel, avocat, ancien bâtonnier, est spécialement désigné pour suivre les opérations de cette liquidation et y représenter l'Académie, notamment à la levée des scellés, à l'inventaire, etc. Tous pouvoirs lui sont donnés et délégués à cet effet.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend d'abord celle qui lui est faite par M. *Ducros* de la fable patoise (œuvre posthume) du très regretté M. *Bigot*, sous ce titre : *Lou Caladoun de l'Our*. C'est une imitation de celle de Lafontaine : *L'Ours et l'amateur des jardins*. Elle figure au programme de la prochaine séance publique.

M. *Clauzel* donne ensuite connaissance de son *Compte rendu du concours de 1896*.

M. le secrétaire communique une poésie envoyée par M. *Fernand Desfours-Dorte*, membre non résidant, et qui est intitulée : *Si la Tour-Magne avait voulu.*

Enfin, M. *Bruneton* lit son travail sur *La Banque de France et le renouvellement de son privilège.*

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une réunion ultérieure et la séance est levée.

Séance publique du 13 mai 1897.

L'Académie a tenu sa séance annuelle, conformément à l'avis donné au public, le jeudi 13 mai, dans la *Galerie des Arts*, à huit heures et demie du soir.

Étaient présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Doze, Robert, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Grotz, Maurin, comte de Balincourt, Ducros, Benoît-Germain, de Castelnau, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Daudet, Rocafort, Carrière, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Raymond Février, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. *Reinaud*, maire de Nîmes et membre résidant de l'Académie, avait pris place à la droite de M. le président.

MM. les généraux Caze et Marsillon s'étaient fait excuser.

Monseigneur Béguinot, évêque de Nîmes, *membre honoraire* de la Compagnie, avait écrit tous ses regrets que les devoirs d'une tournée pastorale l'empêchent d'assister à cette réunion.

M. *le président* ayant déclaré la séance ouverte, les lectures se sont succédé dans l'ordre du programme arrêté et affiché.

M. *le président Gustave Fabre* a prononcé le discours d'ouverture : *Religion et Poésie*.

M. *Grotz*, président en 1896, a résumé les travaux produits par ses confrères au cours de la dite année.

M. *Clauzel*, secrétaire perpétuel, rapporteur du concours de 1896, a rendu compte des

résultats de ce concours et proclamé le nom de M. *Raymond Poulle-Symian*, *juge de paix à Nîmes*, à qui sont accordées pour son mémoire sur *Natoire, sa vie et ses œuvres*, une mention honorable et une somme de 150 francs.

M. *Clauzel* a fait ensuite l'annonce des concours ouverts pour 1897 et 1898.

M. *Carrière*, conservateur des musées archéologiques, a procédé à l'appel des donateurs d'objets antiques auxquels, selon l'usage, des médailles sont décernées, à titre de souvenir. En voici la liste :

MÉDAILLES D'ARGENT

La commune de Nages.

MM. Jules Bruguière.

Camille Vidal de Sugier,

le colonel Herson.

Barnier.

Pierre Commin.

Frédéric Masson.

Antoine Seguin.

Léon Gensanne.

Jean Foulc.

MÉDAILLES DE BRONZE

MM. l'abbé L. Vallat.

Etienne Ribière.

Pierre Martin.

M. *l'abbé Delfour* a lu ensuite son étude sur *Un La Fontaine languedocien* (M. *Bigot*).

La séance s'est terminée, selon un usage fort heureux et déjà bien ancien, par la lecture, qu'en a faite M. *Ducros*, d'une fable patoise de M. *Bigot* : *Lou Caladoun dé l'Our*, imitée

de celle de La Fontaine : *L'Ours et l'amateur des jardins*. Madame Bigot avait gracieusement offert à l'Académie cette œuvre posthume du très regretté confrère récemment décédé.

Séance du 29 mai 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, présidents ;
Boucard, Clavel, Simon, Maval, abbé
Goussier, Grotz, Maurin, comte de Balincourt,
Bardou, Baudouin, Rajabart, Heineck, Jan-
det, abbé François, Bernard, Hockfort, Maré-
chal, abbé Bédouin, Fournier, général Bertrand,
Maurin, résidents ; Clavel, secrétaire.
Le procès verbal de la séance précédente du
8 mai et celui de la séance publique du 13
mai sont lus et adoptés.
M. le secrétaire donne lecture de la notice pu-
bliée dans le bulletin de la Société pour les
études de la région de la Savoie depuis le 8 mai
courant.
Il présente l'éloge de M. le comte de Balincourt
par M. le comte de Balincourt, correspondant
dans : Comptes rendus des séances de la Société
des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, t. 10,
p. 101-102, 1897, et ses travaux.
M. le secrétaire donne lecture de la notice
de M. le comte de Balincourt par M. le comte de
Balincourt, correspondant dans : Comptes rendus
de la Société des lettres de la Savoie, t. 10, p.
101-102, 1897.
Il donne connaissance de la circulaire de
M. le comte de Balincourt par laquelle la Société a
été informée de la nomination de M. le comte de
Balincourt, correspondant dans : Comptes rendus
de la Société des lettres de la Savoie, t. 10, p.
101-102, 1897.
A une nouvelle demande de souscription
pour le *Journal de la Société des lettres de la Savoie*,
M. le comte de Balincourt, correspondant, répond
qu'il se fera un plaisir de souscrire.

Séance du 29 mai 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Grotz, Maurin, comte de Balincourt, Bardon, Bruneton, Enjalbert, Reinaud, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance ordinaire du 8 mai et celui de la séance publique du 13 mai sont lus et adoptés.

M. le *secrétaire* dépose les nombreuses publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis le 8 mai courant.

Il y ajoute l'hommage suivant de la part de l'auteur, M. LE CHANOINE ROMAN, *correspondant* : Cornillon. — *Ses seigneurs, ses prieurs, ses vicaires et ses curés.*

M. le *secrétaire* communique le programme du Concours ouvert pour l'année 1897 par la section des Lettres de la SOCIÉTÉ AGRICOLE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Il donne connaissance de la circulaire du 15 mai courant par laquelle la SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE invite à la célébration de son centenaire, qui aura lieu du 11 au 15 juillet prochain.

A une nouvelle demande de souscription pour le *Monument en l'honneur de Victor Hugo* à Besançon, il est, selon l'usage, répondu par l'abstention.

M. *le président* fait hommage à l'Académie, de la part de Madame veuve Bigot, de la photographie du très regretté confrère, M. A. *Bigot*. M. le secrétaire est chargé d'écrire à Madame Bigot pour la remercier de ce souvenir.

M. *le président* offre à la Compagnie, qui l'accepte avec reconnaissance, de la part de M. *Ernest Griolet de Géer*, numismate et membre de plusieurs sociétés savantes, le portrait de celui-ci peint sur toile par un nimois, M. W. Miaulet (1896), sourd-muet comme le modèle. Ce don a été remis au passage dans notre ville de M. Griolet à l'occasion du récent congrès archéologique.

M. *le président* communique la dépêche suivante qu'il a reçue par pigeon-voyageur, le lundi 24 mai, de Pont-d'Avignon, et qui lui a été adressée au nom des congressistes :

M. Fabre, président de l'Académie.

Merci regrets aspiration.

Vive Nîmes.

Adrien Planté.

M. *le président* dit qu'à l'occasion du Congrès archéologique qui vient de se tenir dans notre ville avec tant de succès, diverses distinctions ont été accordées à plusieurs membres de l'Académie qu'il félicite.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR à MM. *Carrière*, abbé *Goiffon*, membres résidents ; *Bruguier-Roure*, membre non résident ; *De Saint-Venant*, correspondant.

MÉDAILLES DE VERMEIL à MM. *Bondurand*, *Maurin* et *Maruéjol*, membres résidents ; *Goudard*, membre non résident.

MÉDAILLE D'ARGENT à M. *Lionel d'Albiousse*, membre non résident.

M. *le président* complimente enfin M. *Clauzel*, secrétaire perpétuel, à qui vient d'être conféré, à propos de ce même congrès, le titre d'*Officier d'Académie*. M. *Clauzel* remercie M. le président et reporte à la Compagnie tout

l'honneur de la distinction qui lui a été décernée, puisqu'elle s'adresse uniquement à son *secrétaire perpétuel*. Il n'en tirera d'autre vanité que celle de se dévouer encore davantage, si possible, à la prospérité et à l'honneur de la Société. Il ne peut que redire, après M. *le président*, selon sa formule poétique au banquet du 23 mai :

L'archéologie a du bon.

L'Académie décide que le *Discours* de M. *le président G. Fabre* à l'ouverture du *Congrès archéologique* sera inséré au volume des *Mémoires de 1897* après les pièces liminaires.

Consultée par M. *le président*, en conformité des articles 15 et suivants du règlement, l'Académie déclare la vacance d'un siège de *membre non résidant* à suite du décès de M. *le docteur Martin*, d'Aumessas. Elle ouvre à dater de ce moment le registre des présentations et en fixe la clôture à la fin de la prochaine séance qui est annoncée pour le samedi 5 juin.

A la suite de ces préliminaires, M. *Clauzel* présente le rapport de la *commission Mautenet* et fait connaître les résultats et l'état actuel de la liquidation de cette succession.

M. *Bruneton* est chargé de faire la vérification des livres inventoriés.

Quant aux immeubles, mandat est donné à MM. *Bardon*, *Bruneton* et *Daudet* d'en assurer la location ou l'exploitation au mieux des intérêts de la Compagnie, et de rechercher les moyens les plus convenables et les plus expéditifs pour en opérer la réalisation la plus fructueuse. Ils sont autorisés à s'adjoindre dans ce but tel expert qu'il leur plaira de choisir. L'aliénation devra être poursuivie le plus rapidement possible avec l'autorisation des autorités compétentes et dans les formes indiquées par elles ou fixées par la loi.

Le mobilier pourrait, suivant les circonstances, être cédé amiablement ou judiciairement vendu, au mieux des intérêts de la Compagnie.

Sur le prix provenant de ces ventes, l'Académie devra être autorisée à se récupérer des avances de toute nature qu'elle a faites ou fera à la succession ou à son occasion.

Le solde sera placé conformément aux désirs du testateur pour les revenus en être employés suivant ses intentions.

M. le secrétaire perpétuel, déjà spécialement désigné pour s'occuper de la liquidation de la succession Maumenet, est de plus fort chargé du soin d'en réaliser l'actif.

Passant aux lectures annoncées, M. Rocafort a la parole pour donner connaissance de l'envoi de M. Pannet, correspondant, sous ce titre : *Signification faite aux consuls de Quissac de deux arrêts du XVIII^e siècle relatifs à la tenue des chèvres en Languedoc.*

La séance est ensuite levée, l'heure avancée n'ayant pas permis d'épuiser l'ordre du jour.

Séance du 5 juin 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Mazel, abbé Goiffon, Bardon, Bruneton, Enjalbert, Allard, Daudet, Rocafort, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 29 mai est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le dépôt des publications périodiques qu'il a reçues dans la semaine écoulée d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il offre l'hommage suivant fait à l'Académie par l'auteur, *membre non résidant* :

EDMOND FALGAIROLLE : *Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal au XVI^e siècle.*

M. le *secrétaire* annonce que, dans sa séance du mardi 1^{er} juin courant, l'Académie Française a décerné le *Prix Alfred Née*, de la valeur de 5.000 francs, à M. *Mistral*, pour son poème *Le Rhône*. La Compagnie est heureuse de cette distinction accordée à l'un de ses éminents *correspondants*.

M. le *secrétaire* demande à ses confrères, à l'approche du 14 juillet et pour n'être pas pris au dépourvu dans l'intervalle réglementaire de quinzaine entre deux séances ordinaires, la nomination du délégué de la Compagnie à la Commission du *Legs Boucher de Perthes*. L'Académie, se rendant à cette observation, désigne M. le *vice-président comte de Balincourt*.

M. Bruneton a la parole pour fournir les renseignements de la sous-commission sur la propriété Maumenet à Jonquières.

A la suite de ces préliminaires, M. l'abbé Delfour donne lecture de son mémoire sur *Les femmes victimes dans l'histoire de la littérature*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 2 juillet 1889.
Congrès archéologique de France à Reims.
6. Discours prononcé à l'ouverture du
chéologique de Reims et de Bayeux (1888).
5. Bulletin monumental. — Congrès ar-
chéologique de Bayeux (XIII. 188-
189).
4. Obituaire et liste des distributions de
Saint-Lazare en Terre-Sainte.
3. Fragment d'un cartulaire de l'évêque de
Reims sur un manuscrit inconnu.
2. Note sur un manuscrit inconnu.
1. L'excavation d'un cimetière du Parlement
de Reims au XVII^e siècle.
Voici les titres et le détail :
FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE, 13^e PROCHES-DE-
COMTE DE MARSY, directeur de la Société
résident de l'Académie de Reims.
M. ADRIEN JEANNEAU, docteur en droit, non
GALLIA NINGAUD : Notice géographique sur
ouvrages révisés :
Sont offerts en hommage à l'Académie les
non l'envoi des Sociétés correspondantes.
périodiques arrivées depuis la dernière ré-
M. le secrétaire dépose les publications
et adopte.
La procès verbal de la séance du 5 juin est
tel, avec quelques corrections.

Séance du 19 juin 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Bondurand, Mazel, abbé Goiffon, Maurin, Benoît-Germain, Bruneton, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès verbal de la séance du 5 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques arrivées depuis la dernière réunion d'envoi des Sociétés correspondantes.

Sont offerts en hommage à l'Académie les ouvrages suivants :

GALIEN MINGAUD : *Notice biographique sur M. ADRIEN JEANJEAN, décédé membre non résidant de l'Académie de Nîmes.*

COMTE DE MARSY, *directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE*, 19 brochures dont voici les titres et le détail :

1^o *L'exécution d'un arrêt de Parlement au XV^e siècle.*

2^o *Note sur un anneau mérovingien.*

3^o *Fragment d'un cartulaire de l'œuvre de Saint-Lazare en Terre-Sainte.*

4^o *Obituaire et Livre des Distributions de l'Eglise Cathédrale de Beauvais (XIII^e siècle).*

5^o *Bulletin monumental. — Congrès archéologique de Dax et de Bayonne (1888).*

6^o *Discours prononcé à l'ouverture du Congrès archéologique de France à Evreux, le 2 juillet 1889.*

7° *Le Forez pittoresque et monumental de M. Thiollier.*

8° *L'abbé Lebeuf et la Normandie.*

9° *Jean Racine ; sa fortune, son mobilier et sa toilette.*

10° *Discours prononcé à l'ouverture de la LX° session du Congrès archéologique de France à Abbeville, le 27 juin 1893.*

11° *Compte rendu du troisième Congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894.*

— *Du mouvement des études sur l'architecture religieuse du moyen âge en France (1891-1894).*

12° *Congrès archéologique et historique de Tournai en 1895. — Tournai et Compiègne.*

13° *Bulletin monumental. — Le Congrès archéologique de Saintes et de La Rochelle (1894).*

14° *Les Pèlerins normands en Palestine (XV°-XVII° siècle).*

15° *Bulletin monumental. — Congrès archéologique de Clermont-Ferrand. — Discours d'ouverture, 5 juin 1895.*

16° *Jules de Laurière et Léon Palustre.*

17° *Un voyageur français à Anvers au milieu du XVIII° siècle.*

18° *La Société française d'Archéologie et le département de la Sarthe.*

19° *Pierre Louvet de Beauvais, médecin, historien et professeur (XVII° siècle).*

M. Daudet a la parole pour la lecture de son travail sur *La traite des nègres au XVIII° siècle.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 3 juillet 1897.

Présents : M. le comte de Balincourt, *vice-président*, remplaçant M. le Président Gustave Fabre, absent ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Enjalbert, Daudet, Maruéjol, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 19 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées depuis cette date.

M. le *secrétaire* rend compte de la réunion tenue par la sous-commission Maumenet le samedi 26 juin dernier, à cinq heures du soir, et à laquelle assistaient MM. *Gustave Fabre, président, de Balincourt, Clauzel et Bruneton*.

Il dit qu'à la suite des explications fournies par M. *Bruneton* sur la propriété de Jonquières, la sous-commission a décidé d'en confier la gérance à M. *Fernand Maruéjol*, expert, aux appointements de 100 francs par mois. Cette gérance, partant de fin juin dernier, cesserait à la date correspondante de fin novembre prochain, époque où serait terminée la culture des terres.

Quant à la manière dont aurait lieu cette exploitation, deux propositions sont en présence :

- 1° Ne cultiver que les vignes ;
- 2° Cultiver, avec les vignes, les terres laboureables, en tout ou en partie.

La Commission, tout en souhaitant que l'exploitation générale ait lieu en bon père de famille, désire faire décider la question par l'Académie.

Pour que la Compagnie se prononce en parfaite connaissance de cause, un court rapport serait demandé à M. Fernand Maruéjol sur les conditions dans lesquelles les deux hypothèses ci-dessus peuvent être résolues et appliquées, sur les frais à exposer dans les deux cas, sur les avantages et les inconvénients qui en sont à prévoir.

M. *le secrétaire*, en écrivant à M. F. Maruéjol pour le charger officiellement de la gérance ainsi décidée, lui a demandé ce rapport.

La sous-commission a pensé qu'il y avait lieu de louer, si possible, les immeubles Maumenet, en attendant la vente, que les formalités doivent retarder pendant un temps dont la durée est impossible à fixer d'avance, mais qui s'étendra certainement à d'assez longs mois. Des mesures ont été prises et des instructions données en conséquence.

M. *le secrétaire* vient de recevoir le rapport sollicité de M. F. Maruéjol. Il en donne lecture :

« I. — Pour exploiter la totalité du mas de
» Martaud en bon père de famille il faudrait
» dépenser, étant donné que ce domaine a été
» négligé au point de vue des cultures et
» surtout des fumures depuis très longtemps,
» une somme assez élevée que j'ai évaluée à
» environ douze mille francs par an.

» Pour adopter ce genre d'exploitation il
» faudrait avoir l'intention de le gérer pendant
» plusieurs années pour avoir le temps de
» profiter des avances faites qu'il est impossi-
» ble de rattraper la première année.

» II. — Pour exploiter les vignes seulement,
» la dépense serait bien moins considérable,
» trois mille francs environ, mais elle le serait
» encore assez proportionnellement aux hec-
» tares plantés, car il faudrait comprendre

» dans cette somme l'entretien de la ferme et
» du parc qu'il n'est guère possible d'aban-
» donner.

» Il résulte de ce qui précède qu'en exploi-
» tant la propriété pendant un an seulement,
» il est à peu près impossible de lui faire rap-
» porter les frais d'exploitation et d'entretien.

» Au point de vue de la vente de la pro-
» priété, je ne crois pas que l'acheteur regarde
» de très près l'état de culture dans laquelle
» elle se trouve, mais je crains cependant
» qu'en adoptant le deuxième système l'ac-
» quéreur s'aperçoive vite de son manque de
« fertilité en voyant que le matériel et les cul-
» tures ont été supprimés ; c'est pourquoi je
» propose un moyen terme qui consiste à
» conserver le matériel existant, moins une
« mule hors de service, et à faire avec, autant
» de culture qu'il serait possible. Je crois que
» de cette façon on pourrait ensemençer une
» quinzaine d'hectares de terre, conserver à
» la ferme son aspect ordinaire et si l'explo-
» tation se prolongeait jusqu'à la récolte pro-
» chaine, le déficit serait moins fort qu'en
» adoptant la deuxième proposition, car les
» frais d'entretien de la ferme et du parc qui
» seront les mêmes dans les deux cas seraient
» répartis sur une plus forte somme.

» Je pense, comme la Commission, qu'il
» serait possible de louer l'appartement et le
» parc pour la saison d'été et j'accepte de
» m'occuper de cette location, mais j'estime
» qu'il faut être prudent et ne louer qu'à
» des personnes connues ; car il ne faudrait
» pas pour retirer un petit loyer s'exposer à
» faire abîmer l'appartement qui est en ce
» moment en assez bon état et donne à la
» propriété une certaine valeur. »

Le moyen terme de culture proposé par
M. F. Maruéjol est hautement approuvé par
MM. *Clavel* et *Daudet*. L'Académie adopte ce
plan à l'unanimité.

En l'absence de l'auteur, M. *Bondurand*
donne connaissance du travail de M. *Gérard*

Lavergne sur L'expédition Andrée pour l'exploration aérostatique des régions polaires.

M. Mazel lit ensuite une étude sur *Un homme de bien. — Notes inédites sur M. Aug. Braquehay, de Montreuil-sur-Mer.*

L'heure tardive n'ayant pas permis d'épuiser l'ordre du jour, la suite en a été renvoyée à une réunion ultérieure et la séance levée.

Présents : MM. le comte de Ballincourt, vice-président, remplaçant M. le président Gustave Fabre, absent ; Verrier, Boudinard, Clavel, Simon, Mazel, abbé Giffon, Maurin, abbé François Dumand, Ménéziol, Delamaré, wasserwaldner ; Etanxel, secrétaire adjoint.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques que les sociétés correspondantes ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

L'Académie procède aux élections portées à l'ordre du jour.

La séance est ouverte pour la nomination d'un membre non résident dans l'assemblée des voix des deux membres présents et votants au P. C. Arce, Zalmatow, directeur des écoles chrétiennes d'Uzes, qui est proclamé successeur de M. le docteur Martin, d'Aménilles, décédé.

Un double scrutin désigne successivement à l'unanimité comme correspondants : 1^o M. Givélet de Gèze, demeurant à Paris, 2^o M. de Survaud, architecte de la ville d'Alais, géologue et philologue.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend celle qui lui est faite par M. Mazel du travail de M. G. Bayle, correspondant à Evignon, sur la maison de Péronnyre à Vaucluse.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à une réunion ultérieure et la séance levée.

Séance du 17 juillet 1897.

Présents : MM. le comte de Balincourt, *vice-président*, remplaçant M. le président Gustave Fabre, absent ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Maurin, abbé François Durand, Maruéjol, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir dans la dernière quinzaine

L'Académie procède aux élections portées à l'ordre du jour.

Le scrutin ouvert pour la nomination d'un *membre non résidant* donne l'unanimité des voix des douze membres présents et votants au T. C. Frère Sallustien, directeur des Ecoles chrétiennes d'Uzès, qui est proclamé successeur de M. le docteur Martin, d'Aumessas, décédé.

Un double scrutin désigne successivement à l'unanimité comme correspondants : 1^o M. Griolet de Géer, demeurant à Paris, 2^o M. de Sarran-d'Allard, archiviste de la ville d'Alais, géologue et philologue.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend celle qui lui est faite par M. Maurin du travail de M. G. Bayle, correspondant à Avignon, sur *La maison de Pétrarque à Vaucluse*.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à une réunion ultérieure et la séance levée.

Séance du 31 juillet 1897.

Présents : M. le comte de Balincourt, *vice-président*, remplaçant M. le président Gustave Fabre, absent ; Verdier, Bondurand, Clavel, Mazel, Reynaud, Maruéjol, général Bertrand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis la dernière réunion. Il y ajoute les ouvrages suivants offerts en hommage à l'Académie :

GASTON BOISSIER : *L'Académie française au XVII^e siècle.*

ABBÉ THÉODOSE LEFÈVRE : *Notice historique sur le canton de Bernaville (Somme).* — Ouvrage posthume.

M. le secrétaire donne connaissance de la lettre du 22 juillet courant par laquelle le Frère Sallustien, d'Uzès, remercie de son élection au titre de *membre non résidant* faite dans la précédente séance.

M. le secrétaire fait part de la circulaire du 25 de ce mois, par laquelle la SOCIÉTÉ ACADEMIQUE d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise invite les délégués des Sociétés savantes en relations avec elle aux fêtes de son cinquantenaire dont elle envoie le programme et qu'elle a fixées aux 11 et 12 octobre prochain.

M. le secrétaire communique le numéro du

dimanche 18 juillet courant du journal *L'Echo des Cévennes*, qui lui a été adressé par M. Pannet, correspondant. Cette feuille publie le rapport de ce confrère, délégué du Comice agricole, au Concours régional de Valence, qui s'est tenu du 8 au 16 mai précédent.

M. le secrétaire donne enfin lecture du travail de M. l'abbé Bascoul, correspondant, sous ce titre : *L'esprit de Rivarol*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

L'Académie entre en vacances réglementairement pour trois mois.

Séance du 6 novembre 1897.

L'Académie reprend l'ordre régulier de ses travaux après ses vacances trimestrielles réglementaires.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, abbé Goiffon, Maurin, comte de Balincourt, Bardon, Benoît-Germain, de Curières de Castelnau, Bruneton, abbé Julien, Enjalbert, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Barral, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, général Bertrand, Lavergne, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 31 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le dépôt et le relevé des nombreuses publications des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière séance avant les vacances de la Compagnie.

Il y ajoute, de la part de leurs auteurs, les hommages suivants :

EMILE PENCHINAT : *Discours de réception à l'Académie de Marseille.*

GALIEN MINGAUD : *Perte de poids, à l'air libre, du Castoréum du Gardon.*

PHILIPPE SALMON : *L'Atlantide et le Renne.*

CH.-L. FROSSARD, *correspondant* : *Tremblements de terre dans les Pyrénées.*

CH.-L. FROSSARD, *correspondant* : *Jacob de Gassion-Bergeré.*

E.-J. ROUVERAND, instituteur public : *Saint-Hilaire-de-Brethmas (monographie communale)*.

M. le président rend compte de la visite officielle faite, le mardi 5 octobre dernier, à M. Lardin de Musset, nouveau Préfet du Gard. Ce fonctionnaire a fait à l'Académie l'accueil le plus gracieux et le plus sympathique.

M. le secrétaire communique le programme des concours proposés pour 1897-1898 par l'ACADÉMIE DES LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE DE METZ.

Il donne lecture de la circulaire suivante, arrivée seulement en août dernier, de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

« Paris, le 25 juillet 1897.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Vous recevrez ci-joint, en dix exemplaires, le programme du 36^e Congrès des Sociétés savantes, dont la séance d'ouverture est dès maintenant fixée au 12 avril 1898. Je vous serai obligé de communiquer ce document aux membres de votre Société.

» Mes prédécesseurs avaient, à diverses reprises, signalé l'intérêt que le Comité attachait, et qu'ils attachaient eux-mêmes, à la collaboration des Sociétés savantes pour la rédaction du programme. Au cours même des derniers congrès, ce vœu avait été exprimé chaque année durant les séances. J'ai eu le regret de constater à mon tour le peu d'empressement apporté, cette fois encore, à la réalisation de ce désir. Le programme que je vous envoie est donc, à peu de chose près, l'œuvre du Comité qui s'est efforcé d'en modifier et d'en renouveler quelques parties.

» En le transmettant à vos collègues, vous voudrez bien leur notifier que toute lecture au Congrès sera désormais subordonnée à l'envoi préalable des mémoires et à leur approbation par le Comité.

» Seuls, les travaux destinés à la section des Sciences pourront être exceptés de cette règle. Mais, en tous cas, une analyse indiquant le sujet et le plan de la communication sera exigée.

» Le texte des mémoires et des analyses devra être parvenu, *avant le 30 janvier prochain*, au 1^{er} Bureau de la Direction du Secrétariat et de la Comptabilité.

» *Il ne sera tenu aucun compte des envois adressés à ce service, passé ce délai.*

» J'ajoute enfin que les manuscrits devront être entièrement terminés, lisiblement écrits *sur le recto* et accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., nécessaires, afin que, si elle est décidée, leur impression ne souffre aucun retard.

» J'appelle votre attention la plus particulière sur ces prescriptions formelles qui ne portent, bien entendu, aucune atteinte au droit de chaque membre du Congrès de demander la parole sur les questions du programme.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée. »

*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,*

Signé : A. RAMBAUD.

Pour copie conforme :

*Le Directeur du Secrétariat et de
la Comptabilité,*

SIGNATURE ILLISIBLE.

M. le président donne connaissance d'une lettre du 17 août par laquelle le COMITÉ D'INITIATIVE pour l'érection d'une statue à LAMARTINE ADOLESCENT (à Belley) sollicite de l'Académie son encourageante adhésion et son offrande. Conformément à d'anciens et constants errements, la Compagnie ne peut accorder que son encourageante adhésion sans l'offrande que la modestie de son budget la met dans l'obligation de refuser.

M. le président transmet de la part de l'auteur, M. ARTHUR DE CAZENOVE, corres-

pondant à Montpellier, un manuscrit important sur JEAN DUMAS, *conseiller et chambellan du roi*. M. Maurin est prié et se charge d'en faire le rapport.

M. *Gustave Fabre* annonce que l'Académie a été assignée en la personne de son *président*, devant le tribunal civil de Nîmes, à la date du 3 novembre courant, par les *hoirs de Madame veuve Maumenet*, en paiement d'une somme totale de 150.000 fr. environ de capital.

M. *Clauzel*, *secrétaire perpétuel*, spécialement délégué, depuis le décès de l'usufruitière, pour suivre la liquidation de la succession léguée à la Compagnie par M. *Edouard Maumenet*, rend compte en détail de la situation de l'affaire et notamment de la réunion tenue, le jeudi 28 octobre dernier, sur sa convocation, par la Commission spéciale, à laquelle étaient présents : MM. *Gustave Fabre*, *Clavel*, *de Balincourt*, *Clauzel*, *Reinaud*, *Daudet* et *Maruéjol*. L'Académie entend ces explications avec le plus grand intérêt et la plus vive satisfaction. Elle approuve à l'unanimité tout ce qui a été précédemment fait ainsi que les conclusions tendant à défendre énergiquement à la demande. En conséquence, elle charge de plus fort ses commissaires et notamment le secrétaire perpétuel de prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles dans l'intérêt de la Compagnie. M. *Clauzel* remercie de ces marques d'assentiment et promet à nouveau tout son dévouement et tout son zèle pour le triomphe du bon droit et la sauvegarde des intérêts de l'Académie au sujet du legs de bienfaisance qu'elle a charge d'assurer.

Passant aux lectures à l'ordre du jour, on entend d'abord celle de M. *Rocafort* sur *Le rôle du professeur universitaire dans l'éducation morale de la jeunesse*.

M. *Lavergne* lui succède et sous le titre : *A la conquête de l'air, par ballons dirigeables ou machines volantes*, communique un travail fort intéressant et fort instructif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 20 novembre 1897.

Présents : MM. Gustave Fabre, *président* ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, abbé Goiffon, comte de Balincourt, Bardou, Benoît-Germain, Reinaud, Rocafort, Maruéjol, abbé Delfour, Delamare, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans la quinzaine écoulée.

Il y joint, de la part de leurs auteurs, les hommages suivants :

ABBÉ BRUN, *curé de Théziers (Gard)* : *Saint-Amant de Théziers.*

THÉODORE PICARD : *Essai d'anthropologie.*

M. le *secrétaire* communique une demande adressée par la SOCIÉTÉ DES ETUDES HISTORIQUES de Paris, ayant pour objet l'échange de ses publications avec celles de la Compagnie. La proposition est acceptée.

Il donne connaissance d'une lettre, datée de Rennes, le 14 novembre courant, par laquelle M. A. Fettu, professeur à la Faculté de droit de cette ville, sollicite, au nom de M^{me} Rouxel née Bourdase, sa belle-mère, le paiement des intérêts, depuis le décès de M^{me} Maumenet, sur le legs particulier fait aux Bourdase par M. Edouard Maumenet. M. le *secrétaire* a cru devoir répondre que l'Académie ne pouvait qu'obéir aux prescriptions de l'article 1014 du Code civil, surtout dans la situation où se trouve la Compagnie par suite des difficultés de la liquidation de cette succession.

A cette occasion, M. le secrétaire rappelle le récent décès de M. *Guérin*, notaire, *exécuteur testamentaire* de M. *Edouard Maumenet*. M. Guérin a succombé, après une courte maladie d'une semaine à peine, hier matin, vendredi. « Nous venons, dit-il, de le conduire à sa dernière demeure. Il avait une foi absolue et invincible dans la bonté de notre cause en face des revendications audacieuses des héritiers de l'usufruitière. Sa conviction a fait la mienne aussi robuste. Ses conseils et ses indications m'ont guidé sûrement dans la découverte des justifications de notre résistance et des preuves certaines de nos prétentions. Sa disparition ne peut plus être préjudiciable à nos intérêts. Mais les regrets qu'inspire à tous sa perte et notamment à notre Compagnie s'augmentent spécialement pour nous de sa fin prématurée, la veille de notre succès complet et définitif, qu'il a préparé et dont il ne pourra malheureusement pas jouir. »

L'Académie s'associe de tout cœur à ces paroles et à ces déclarations.

M. le secrétaire ajoute que la *Commission Maumenet* s'est réunie, le lundi 15 novembre, à cinq heures du soir. Assistaient à la séance : MM. *de Balincourt*, *Verdier*, *Bardon*, *Clauzel*, *Reinaud* et *Maruéjols*. Il a été décidé que tous pouvoirs étaient donnés, sauf ratification par la Compagnie, aux juriconsultes faisant partie de la Commission pour organiser la défense devant tous tribunaux compétents. Cette proposition est unanimement approuvée. M. *Clauzel* annonce que les plaidoiries ont été fixées au jeudi 2 décembre prochain et que toutes dispositions utiles sont ou seront prises dans l'intérêt de l'Académie.

A la suite de ces préliminaires, M. *Bardon* lit le manuscrit envoyé par M. *Lombard-Dumas*, *membre non résidant*, sous ce titre : *Sources incrustantes modernes en Algérie et miocènes aux environs de Sommières.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 4 décembre 1897.

Présents : MM. le comte de Balincourt, *vice-président*, remplaçant M. le président Gustave Fabre, absent ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, Bardou, de Castelnau, Bruneton, abbé Julien, Reinaud, Rocafort, Barral, Maruéjols, abbé Delfour, général Bertrand, Lavergne, *membres résidents* ; Bayle et de Sarran-d'Allard, *correspondants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qu'il a reçues depuis cette date.

Il y joint l'hommage suivant de :

M. L. ROCHETIN : *Le Pont du Gard*.

Sur la proposition de M. de Sarran-d'Allard, est accordé l'échange des publications de l'Académie avec celles de la SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE DE FRANCE, ayant son siège à Paris.

M. le secrétaire indique que la séance de quinzaine qui doit suivre celle du 18 décembre courant concorderait avec le 1^{er} janvier 1898. Il pense qu'il est impossible de fixer une réunion à cette date et qu'il est nécessaire de la renvoyer au samedi 8 janvier prochain. Cette motion est adoptée.

Reste la question de savoir si les séances se poursuivront réglementairement de quinzaine en quinzaine à partir de cette date du 8 janvier ou bien si le déplacement d'une semaine à l'autre de la réunion renvoyée à huitaine ne

doit pas changer le mouvement de quinzaine actuellement en cours. Dans la première hypothèse, l'Académie aurait quinze réunions, en 1898, avant les vacances trimestrielles ; elle en aurait seize, dans la seconde. Mais, dans ce dernier cas, une réunion ordinaire arriverait le samedi saint. En raison de cet inconvénient, l'Académie se décide pour la première des deux solutions.

M. *le secrétaire* rappelle que M. *Frédéric Mistral*, *correspondant*, vient de recevoir, pour son poème du RHONE, le prix Née, de la valeur de 5.000 francs, que l'Académie française lui a décerné dans sa séance publique annuelle du 18 novembre dernier. La Compagnie est heureuse de cet honneur rendu à l'un de ses membres les plus distingués.

M. *le secrétaire* prévient que, sur la demande des hoirs de Madame veuve Maumenet, les plaidoiries ont été renvoyées au jeudi 30 décembre courant. Il dit que les jurisconsultes de la sous-commission spécialement désignée pour suivre cette affaire litigieuse se sont réunis, le lundi 22 novembre dernier, à quatre heures du soir, pour organiser la défense de la Compagnie. Etaient présents : MM. *Robert*, *Clauzel*, *Reinaud* et *Daudet*, avocats, membres de l'Académie. M. *Clauzel*, *secrétaire perpétuel*, *ancien bâtonnier*, ayant été chargé de continuer à s'occuper de la liquidation Maumenet, a été prié de plaider pour la Compagnie. Il a, en acceptant, exprimé le désir, à cause de l'importance du litige et de la qualité de la partie assignée, l'Académie de Nîmes, d'être assisté par un de ses confrères. M^e *Robert*, *ancien bâtonnier*, s'est rendu au vœu de tous et à ce désir bien naturel.

M. *le secrétaire* ajoute, sur ce sujet, qu'il vient de recevoir de M. l'ex-premier président *Gouazé*, qui a été président de la Compagnie et en est resté membre honoraire, l'avis motivé qu'il avait cru bon de demander à celui qui fut un magistrat si éminent. Il se félicite que cette savante consultation soit entièrement

conforme à ses vues et favorable aux prétentions de l'Académie.

Passant aux lectures annoncées, l'Académie entend d'abord le rapport oral et fort élogieux de M. *Maurin* sur l'envoi de M. *A. de Cazenove*, correspondant à Montpellier : JEAN DUMAS, conseiller et chambellan du Roi. Le rapporteur regrette que l'ordre du jour soit trop chargé pour l'autoriser à mettre sous les yeux de ses confrères quelques chapitres ou même quelques pages de ce très intéressant travail.

M. *Bardon* présente ensuite le rapport suivant sur SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS, monographie communale, de M. E.-J. Rouverand, instituteur public :

« M. Rouverand, instituteur à Saint-Hilaire-de-Brethmas, a bien voulu faire hommage à l'Académie de la monographie de la commune où il exerce ses fonctions.

» Il ne s'est pas dissimulé les difficultés de son entreprise ; mais effrayé de l'émigration constante des paysans à la ville, il a pris la plume pour les engager par le récit de la vie de leurs devanciers à se fixer pour toujours sur les terres de leurs aïeux. L'intention est trop louable pour ne pas lui en savoir gré.

» Nous glissons sur les premiers feuillets où l'auteur remontant au delà du Déluge nous parle du troglodyte des cavernes de la région, des Celtes qui habitèrent ensuite des cabanes arrondies, dont le type primitif, ajoute-t-il, est arrivé jusqu'à nous avec le nom local d'habitationnelle.

» Des Celtes il passe aux Romains ; ces maîtres du monde, ajoute-t-il, ont un jour conquis, foulé et défendu ce sol qui nous appartient sans réserve aujourd'hui.

» Mais d'où provient ce nom de St-Hilaire-de-Brethmas ? M. Rouverand l'ignore ; nous aurions voulu rencontrer dans son livre une indication sommaire des différentes opinions émises à ce sujet.

» M. Rouverand essaie ensuite de dresser la

liste chronologique des desservants de cette paroisse; malheureusement ses recherches n'ont pas été très profondes; il ne faut pas lui en vouloir; l'auteur n'avait pas à sa disposition les ouvrages qui lui auraient servi à compléter son travail. Ainsi, après avoir cité en première ligne Jean de Castanet, qu'il trouve en 1350, M. Rouverand passe à Charles Carnot curé de cette paroisse trois siècles plus tard. Or, avertissons-le que Jean de Castanet était *abbé de Cendras*, et qu'il demeurait à St-Hilaire-de-Brethmas, mais très certainement sans y exercer le ministère paroissial.

» Notons aussi qu'il n'y a jamais eu d'abbaye de la Bedosse; le mas de la Bedosse doit, d'après nos recherches, son nom à un nommé Bedos qui le fit construire au XIV^e siècle.

» Jusqu'à présent, nous n'avons reproché à l'auteur que des lacunes; notre critique va devenir plus sévère.

» Je cite, page 12 :

« Le seigneur suzerain tenait seul le fief dominant; il pouvait prendre à ses serfs, aux hommes de la terre, tout ce qu'ils avaient et il exerçait, ce tyranneau, sur le vilain, manant ou roturier, sur « cou et tête, vents et prairies, une juridiction absolue. »

» Je continue :

« Quand ce qui symbolise le despotisme s'efface sous les attributs de l'agriculture en progrès, la race plébéienne affranchie éprouve naturellement une joie sereine à laquelle certains auraient grand tort, ma foi, de ne pas vouloir encore s'associer. »

» Ne qualifions pas le style, mais permettez-moi de regretter que notre instituteur ne connaisse pas mieux l'histoire de la féodalité dans son pays.

» Et pourquoi dire que la dîme atteignait souvent le 1/4 du produit brut, alors qu'il est certain qu'elle ne dépassa jamais le 10^e ?

» Pourquoi affirmer sans preuve que *le peuple était réduit à la misère la plus affreuse* ?

» Vient ensuite une page consacrée à l'ins-

truction primaire sous l'ancien régime. Que de choses à relever encore ici ! Notre instituteur s'apitoie sur le sort de son prédécesseur Théophile Duviol, dont les habitants demandèrent la révocation à l'Evêque, en 1767, « le sieur Duviol n'étant pas en état d'enseigner, attendu son âge avancé, peu expérimenté dans l'écriture et étant fort sourd. »

« O ingratitude des populations foncièrement égoïstes qui veulent congédier un homme à cause de telle infirmité qu'il a contractée en les servant, en les formant, en les éclairant, en se donnant à elles. »

» Nous trouvons, nous, que les pères de familles de 1767 avaient cent fois raison à moins que Duviol eût perdu l'ouïe par suite du tapage que faisaient ses élèves pendant les heures des leçons ; ce qui paraît inadmissible, car M. Rouverand ne nous dit pas ce qu'avait fait Duviol avant d'échouer à Saint-Hilaire ; ce Duviol qui était très vieux en 1767 n'habitait la commune que depuis 10 ans ; voilà tout ce que sait M. Rouverand.

» Duviol fut renvoyé comme n'étant pas en état d'enseigner. M. Rouverand ne connaît-il pas d'autres maîtres qui furent chassés de leurs propres maisons à la même époque quoiqu'ils fussent les meilleurs instituteurs de la jeunesse d'alors. Sans remonter aux Jésuites, M. Rouverand n'a-t-il pas vu près de lui expulser d'autres maîtres de leur maison, malgré les prières des élèves et de leurs parents ?

» Nous sommes déjà à la moitié de la brochure : il tarde à l'auteur de nous parler des troubles religieux, non pas de ceux du xvi^e siècle ; c'est la révocation de l'édit de Nantes qui va faire seule les frais des feuillets que nous avons à parcourir.

» Malheureusement pour M. Rouverand, notre regretté confrère, M. Dardier, a épuisé le sujet ; il n'a rien laissé à glaner sur cette question ; aussi nous excusons l'auteur de n'avoir pas découvert des documents intéressants, je me trompe, un aveugle du Pont de Montvert a mis

récemment en vers la Guerre des Camisards, et M. Rouverand, qui connaît l'attrait de la jeunesse pour la poésie, a fait quelques emprunts à l'aveugle.

» Les conclusions de la brochure valent mieux.

« La vie est un combat...

« Puisse maintenant la tranquille population de St-Hilaire jouir avec reconnaissance du produit de tous les efforts qu'ont faits pour elle d'austères devanciers. »

» C'est un vœu auquel nous nous joignons, et par conséquent évitons de retarder sa réalisation en ravivant le souvenir des guerres religieuses; l'instituteur public doit glisser sur les crimes de l'intolérance sous Louis XIV comme sur les violences sanglantes de la Révolution; il doit faire pénétrer dans l'esprit et le cœur des enfants l'amour de Dieu, de la patrie, de la famille; car ce mot de neutralité, dont on a tant abusé, signifie non pas indifférence, scepticisme, athéisme, mais respect de toutes les doctrines religieuses. La brochure dont nous venons de vous rendre compte a pour devise cette phrase de Michelet: l'histoire est une résurrection. Que ce ne soit pas la résurrection des mauvaises passions, des luttes fratricides. Que M. Rouverand remanie donc son travail, et l'histoire de Saint-Hilaire obtiendra alors le même succès qu'a eu son petit manuel d'agriculture, résumé intéressant des leçons qu'il adresse à ses chers élèves. »

M. G. Bayle, correspondant d'Avignon, présent à la séance, obtient la parole pour donner connaissance d'un mémoire intitulé: *Les Anglais à Vaucluse.— Philippe Stanhope.*

Enfin, M. de Sarran-d'Allard, correspondant d'Alais, fait connaître la première partie de son étude sur *Calendal dans l'épopée et au théâtre*, à propos de l'œuvre de M. Frédéric Mistral, mise à la scène par M. Paul Ferrier et en musique par M. Henri Maréchal, opéra en 4 actes et 5 tableaux, dont la première représentation au Grand-Théâtre de Nîmes est annoncée comme prochaine.

L'Académie décide d'élever, à cette occasion, M. *Frédéric Mistral*, déjà *correspondant*, au rang des *membres honoraires* de la Compagnie. Le bureau est chargé de se rendre auprès de cet éminent confrère, quand il viendra à Nîmes, comme c'est probable, pour l'audition de son œuvre, et de lui faire part de cette délibération.

L'ordre du jour ne pouvant être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée

Séance du 18 décembre 1897.

Présents : MM. le comte de Balincourt, *vice-président*, remplaçant au fauteuil de la présidence M. Gustave Fabre, absent ; Verdier, Bondurand, Clavel, Simon, Mazel, Maurin, marquis de Valfons, abbé Julien, Reinaud, Allard, Daudet, abbé François Durand, Rocafort, Maruéjol, abbé Delfour, général Bertrand, Lavergne, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes, qu'il a reçues depuis cette date.

Il dépose sur le bureau, de la part des auteurs, les hommages suivants :

ARMAND PARROT : *Histoire de la ville de Nice*.

HENRI MAZEL, *correspondant* : *La Guerre*.

M. le *secrétaire* fait part de l'avis donné par le bureau de la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY de la mort de son président, M. Jean-Baptiste-Edouard Vérette, décédé le 3 décembre courant, à l'âge de 88 ans.

Il communique l'invitation adressée, par circulaire du 20 de ce mois, par la SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS, d'assister aux fêtes de son cinquantième anniversaire, fixées au dimanche 23 janvier 1898, ainsi que le programme qui l'accompagne.

Il donne lecture de la circulaire ministérielle suivante, qui a pour objet le 36^e Congrès des Sociétés savantes :

« Paris, le 6 décembre 1897.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» J'ai l'honneur de vous annoncer que le Congrès des Sociétés savantes sera ouvert à la Sorbonne, le mardi 12 avril prochain, à deux heures précises. Ses travaux se poursuivront durant les journées des mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 avril.

» Le samedi, 16 avril, je présiderai la séance générale de clôture dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

» La circulaire du 25 juillet dernier, que je rappelle à toute votre attention, vous a fait connaître le programme des questions qui seront discutées et les conditions imposées pour prendre part aux réunions. Les travaux étrangers au programme pourront aussi être présentés au Congrès, s'ils ont été APPROUVÉS PAR LA SOCIÉTÉ SAVANTE DONT ILS ÉMANENT.

Vous voudrez bien, Monsieur le Président, me désigner, POUR LE 30 JANVIER, DERNIER DÉLAI, les Délégués qui se seront inscrits, et me signaler leurs communications. Il est indispensable que je reçoive, AVANT CETTE MÊME DATE, (1^{er} Bureau du Secrétariat et de la Comptabilité), le manuscrit IN EXTENSO des mémoires relatifs aux études d'*histoire*, de *philologie*, d'*archéologie*, d'*économie sociale* et de *géographie* proposées par MM. les délégués de votre Société, et l'analyse détaillée du sujet dont ils désirent entretenir le Congrès, s'il s'agit d'une communication verbale.

» La section des sciences seule accueillera, vous le savez, à défaut du texte complet, un résumé, à la condition toutefois que ce résumé soit assez précis pour permettre de se rendre nettement compte du travail et des développements qu'il comporte. Mais il demeure bien entendu que les auteurs désireux de bénéficier d'une insertion totale ou partielle dans

l'un des Bulletins du Comité devront remettre au Président de la séance, aussitôt après la lecture, leur manuscrit *ne varietur* lisiblement écrit *sur le recto* et, le cas échéant, les dessins ou planches annexes.

» Les membres du Comité pourront ainsi plus facilement rédiger un ordre du jour où les questions de même nature seront groupées dans une même séance, et se préparer, s'il y a lieu, à la discussion de certains sujets.

» Je n'ai aucune modification à vous signaler en ce qui concerne la délivrance des billets à prix réduits ; comme l'année dernière, il a été arrêté entre les Compagnies de chemin de fer et mon Département que, sur la présentation de la *lettre d'invitation* remise par vos soins à chaque délégué, la gare de départ délivrera au titulaire, du 3 au 15 avril seulement, et pour Paris, un billet ordinaire de la classe qu'il désignera. Le chef de gare percevra le PRIX ENTIER de la place, en mentionnant sur la lettre d'invitation la délivrance du billet et la *somme reçue*. Cette lettre ainsi visée et accompagnée du certificat régularisé servira au porteur pour obtenir, au retour, un billet gratuit, de Paris au point de départ, de la même classe qu'à l'aller, si elle est utilisée du 16 au 21 avril inclusivement.

» Toute irrégularité, soit dans la lettre de convocation, soit dans le certificat de présence ci-dessus mentionnés, entraînerait pour le voyageur l'obligation de payer le prix intégral de la place à l'aller et au retour.

» IL EST EXTRÊMEMENT IMPORTANT que vous indiquiez sur la liste des Professeurs PAR QUELLE LIGNE LA GARE DE DÉPART EST DESSERVIE. S'il est nécessaire d'avoir des bulletins de circulation SUR PLUSIEURS LIGNES pour venir à Paris, il faut que CES LIGNES SOIENT TRÈS EXACTEMENT MENTIONNÉES, AVEC LE NOM DE LA GARE DU DÉPART ET CELUI DE LA GARE OU LE TRANSFERT DOIT S'EFFECTUER.

» Je vous serai obligé, Monsieur le Président, de vouloir bien, par un avis spécial et

très explicite, communiquer le plus tôt qu'il vous sera possible ces dispositions aux membres de votre Société.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée. »

*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.*

Pour le Ministre et par autorisation :

*Le Directeur du Secrétariat et de la
Comptabilité,*

SIGNATURE ILLISIBLE.

M. le secrétaire annonce la démission de M. Charles Gide, membre non résidant.

M. le président rappelle en termes émus la perte considérable que vient de faire la littérature en la personne de M. Alphonse Daudet, décédé à Paris le jeudi soir, 16 décembre courant. Cette perte est particulièrement sensible à la ville de Nîmes qu'a illustrée encore la gloire du grand romancier, l'un de ses fils les plus nobles et les plus brillants, et à l'Académie de Nîmes, dont il accepta d'être *membre honoraire* par la lettre si spirituelle qui reste dans le souvenir de tous.

M. le secrétaire dit que dès qu'il a connu la triste nouvelle, il a écrit à Madame Alphonse Daudet pour lui exprimer à elle et à sa famille les vives et respectueuses condoléances de la Compagnie.

Il lit à ce propos un *Sonnet* improvisé A LA MÉMOIRE D'ALPHONSE DAUDET : *Les Larmes*, que vient de lui envoyer M. A. Chansroux, correspondant.

Sur la proposition de M. le secrétaire, est nommée la commission de publication. Sont adjoints au bureau pour en faire partie : MM. Bondurand, Fabre (qui va quitter avec l'année qui finit les fonctions de *président*), Rocafort, abbé Delfour, Bertrand.

A la suite de ces préliminaires, on passe aux lectures annoncées.

M. l'abbé Delfour communique son étude sur *Ruskin et la religion de la Beauté*.

M. Bondurand, qui lui succède, donne connaissance de quelques sonnets de M. A. Chansroux, correspondant. Ces pièces ont pour titres : *C'était écrit*. — *Rayon d'espoir*. — *Napoléon II*. — *L'Empereur*.

Enfin, M. Rocafort lit son travail sur l'*Individualisme : Anglo-Saxons et Français*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.